

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
M. JOHN HAEMMERLI, commissaire
M. JEAN-THOMAS BERNARD, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE TENUE
PAR LA COMMISSION DU BAPE ET LA COMMISSION D'EXAMEN CONJOINT
SUR LE PROJET D'IMPLANTATION
DU TERMINAL MÉTHANIER ÉNERGIE CACOUNA**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 6

Séance tenue le 15 juin 2006 à 13 h 30
Salle paroissiale
425, de l'Église, 2^e étage
Cacouna

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 JUIN 2006
 SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

MOT DU PRÉSIDENT 1

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT 1

 Mme Luce Balthazar

M. BRUNO VINCENT 11

UPA-FÉDÉRATION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT 22

 M. Jean-Claude Parenteau

COMMISSION JEUNESSE DU BAS-SAINT-LAURENT 24

 Mme Laurie Pelletier

M. GERMAIN ST-ONGE ET MADAME SYLVIE POMERLEAU 25

REPRISE DE LA SÉANCE

TABLE DE CONCERTATION DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DU QUÉBEC 30

 M. Michel Gariépy

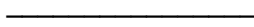
 M. Jean-Paul Schaack

Mme CAROLINE MONGEAU 37

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS 41

 M. Gilbert Delage

M. JEAN-GUY ALLARD 51



**SÉANCE DU 15 JUIN 2006
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

5

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors mesdames et messieurs bonjour et bienvenue à cette sixième séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet de terminal méthanier Énergie Cacouna. Cet après-midi, nous allons poursuivre les témoignages et les présentations des mémoires.

10

Je vais faire quelques petits rappels d'usage! Alors le temps imparti est d'une quinzaine de minutes pour la présentations des mémoires, suivi, le cas échéant, d'un court échange entre le présentateur du mémoire et la Commission. Je demande également aux gens de fermer leur cellulaire.

15

Je mentionne aussi, s'il vous plaît, pendant que la Commission siège et que les gens font des présentations, si vous voulez utiliser la salle de bain qui est au sous-sol par l'arrière, comme ça, ça risque pas de déranger les gens qui présentent leur mémoire.

20

Je demande également la collaboration de tous pour éviter toute manifestation d'approbation ou de désapprobation.

25

Et je précise également qu'en fonction de ce qui est dit en audience, il existe un droit de rectification. Les gens peuvent s'en prévaloir en s'inscrivant à l'arrière à l'accueil. Je rappelle que le droit de rectification est utilisé pour corriger des faits et non pour contester une opinion émise par un participant.

30

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT**

35

PAR LE PRÉSIDENT:

Sans plus tarder, nous allons inviter les premières personnes inscrites à notre registre. J'invite le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, madame Luce Balthazar.

40

Bonjour madame Balthazar.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

45 Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires! Très rapidement, je situe le mandat du Conseil de l'environnement qui est un organisme de concertation régionale en matière d'environnement et de développement durable qui existe depuis 77 dans la région et qui traite de divers dossiers dont ceux de la gestion d'énergie.

50 Ce que nous avons regardé spécifiquement, un des points importants pour nous à examiner dans le cadre de l'étude de l'évaluation environnementale était le volet de biodiversité. Donc on a consacré certaines énergies et dépenses affectées à une contre-analyse, si on veut, de la méthodologie principalement dans l'étude d'impact. On pouvait pas faire une contre-expertise de toutes les données au niveau de la biodiversité, mais au niveau de la méthodologie employée, bon, est-ce que les méthodes et inventaires étaient adéquates! Et au niveau des
55 mesures d'atténuation. Ça, c'est un premier volet qui a été traité.

Également, on s'intéressait à la question énergétique et ça, dans la foulée des positions plus générales prises par le regroupement des Conseils régionaux de l'environnement.

60 Or le Conseil de l'environnement, au terme de toutes ces analyses, s'oppose au projet de port méthanier et pour au moins trois (3) grandes raisons que je vous présente rapidement.

Donc la présentation du mémoire, je vais y aller d'une façon très synthèse.

65 Dans la première partie du mémoire, donc c'est le volet biodiversité qui nous amène à un des grands motifs qui justifient notre opposition, c'est en vertu de la biodiversité. Je commente quand même cette partie-là, le volet biodiversité qui commence en page 3.

70 Or on a examiné différents aspects, il y a plusieurs recommandations qui ponctuent le mémoire, mais j'amène peut-être, parmi celles-ci il y en a qui sont plus significatives ou importantes pour nous, or je vous amène vers la fin – excusez-moi, j'ai pas eu le temps de placer mes choses – donc à la page 15 où il est question des mammifères marins, où on retrouve une des recommandations très importante du mémoire à l'égard de la contre-expertise qu'on a pu mener au niveau des mammifères marins et une recommandation très importante
75 qui est formulée à l'issue de cette section-là, à savoir de pas faire de travaux de construction durant la période de fréquentation par les bélugas, donc de juin à septembre.

80 Or ça, c'est un mémoire très important. Mais après avoir examiné tous les aspects, comme vous pouvez constater dans le document, soit d'impacts au niveau de l'eau, de l'air, des plantes, des oiseaux, on est arrivé à une réflexion globale sur le site lui-même, à savoir que la richesse de la biodiversité dans ce secteur-là était tellement exceptionnelle et fragile à la fois que sans doute, c'était pas un lieu qui était pour nous acceptable pour l'établissement de toute activité industrielle dont le port méthanier.

85 Alors à cet effet-là, nous avons fait une section en page 16 qui s'intitule "Biodiversité
générale et choix du site". Alors pour en arriver à cette première recommandation qui s'oppose
formellement à l'implantation du projet, on évoque que c'est un site riche au niveau de la
biodiversité marine; il y a d'ailleurs, à ce moment-là j'ai pris des arguments et des éléments qui
90 ont justifié la création de la ZPM, zone de protection marine, qui est là pour protéger l'habitat
des mammifères marins. Ce programme-là a été instauré par le ministère fédéral pour
rehausser la protection marine.

 Donc ce projet-là a été délimité dans les zones où les menaces étaient peut-être le plus
intenses au niveau des mammifères marins, pour lesquels il y a quelques espèces qui sont très
95 préoccupantes, on pense en tout premier lieu au béluga.

 Or ça, c'est un premier groupe d'arguments qui militait en faveur d'un autre
emplacement pour un port méthanier, la question de la concentration, de la diversité et de la
précarité de plusieurs espèces de mammifères marins, mais également au niveau des oiseaux.

100 Or, en examinant l'étude d'impact, on a constaté qu'il y avait plusieurs éléments à
examiner au niveau des oiseaux, il manquait beaucoup de précision sur les mesures
d'atténuation. Il y a plusieurs espèces en situation précaire dont il fallait tenir compte.

105 Alors tout ça mis ensemble constituait encore une fois, rajoutait à cet argument d'une
biodiversité à la fois exceptionnelle, riche mais aussi fragile. Or on met ça en évidence, donc la
multitude et la diversité des espèces d'oiseaux qui nous conduit à une recommandation, la
recommandation 18, une recommandation globale à cet égard-là que je vais lire pour le
110 bénéfice des gens ici.

LECTURE DE LA RECOMMANDATION, numéro 18, page 19

 Pour montrer qu'il y a une certaine cohérence dans nos positions, c'est sensiblement
une position comme celle-là qui avait été prise par le Conseil de l'environnement en 1981, au
115 moment de la tenue d'un premier BAPE pour la construction d'un port méthanier ici.

 Le deuxième grand volet de notre mémoire concerne l'énergie. On a intégré d'autres
préoccupations qu'on peut constater générées par ce projet-là, mais on a développé plutôt la
question de l'énergie qui est un thème privilégié au niveau de tous les CRE, si on parle de
120 termes, si on présente les termes prioritaires pour toutes les régions, l'énergie est certainement
en tête de lice.

 Or à cet égard-là, nos positions sont très soudées avec le Regroupement national des
conseils de l'environnement.

125 On développe d'abord quelle est la place, quelle est notre perception, quelle est la place
du gaz naturel dans le portrait énergétique québécois et continental. Or on situe plusieurs

130 éléments qui doivent être prise en compte, qui devraient faire l'objet, dans le fond, peut-être d'une consultation, une réflexion plus vaste au niveau citoyen.

135 Donc la première partie amène des éléments sur la place du gaz naturel qui ont probablement été exposés avec le mémoire du Regroupement national des CRE, et je vous amène plus loin, pour la prochaine recommandation, en page 29, et je vais lire la recommandation qui fait une synthèse de la réflexion précédente.

LECTURE DE LA RECOMMANDATION, numéro 19, page 29

140 Or on estime qu'on doit encadrer l'utilisation et la place du gaz naturel avant de permettre l'importation de GNL. Il faut se positionner aussi sur, est-ce que le port méthanier, est-ce que ça répond à un besoin! On prétend que non, c'est ce qui a été développé. Est-ce que c'est la meilleure façon d'assurer notre sécurité énergétique? On prétend également que non, et c'est ce qu'on a démontré.

145 Donc il y a plusieurs éléments au niveau de la justification économique, au niveau de la justification de la demande intérieure qu'on a développée auparavant dans cette section-là, pour nous amener à formuler cette recommandation-là.

150 Ça correspond pas à un besoin immédiatement, et avant d'en décider, si on pense que ça pourrait correspondre à un besoin pour les Québécois, il faudrait tenir une réflexion globale au Québec pour encadrer la place du gaz naturel.

155 Ça se poursuit avec une autre section qui commence immédiatement en page 20 qui s'intitule "Impacts globaux du projet", dans le contexte des ports méthaniers. Indépendamment de cette réflexion-là qu'on souhaiterait voir se tenir au Québec sur la place du gaz naturel, il y a le fait, comme ça a été mentionné à plusieurs reprises, qu'il y ait trois (3) projets en même temps, simultanés au Québec, de présentement sous étude environnementale, et on sait qu'il y a d'autres projets ailleurs sur la côte est des États-Unis.

160 On estime que tout ça doit être étudié dans une perspective élargie, élargie par rapport aux trois (3) projets ou les deux (2) qui sont présentement les plus avancés, en tenant compte également de toutes les installations connexes, donc pas séparées. C'est très flagrant dans le cas d'Énergie Cacouna qui nous apparaît complètement inacceptable, qu'il y ait une évaluation sur un port méthanier sans qu'il y ait également intégrée au projet la construction d'un gazoduc.

165 Or ça nous amène à la troisième recommandation majeure, toujours dans le sous-volet énergie, qui est le troisième grand justificatif avec lequel on s'oppose à l'implantation du port à Gros-Cacouna.

170 Cette recommandation!

LECTURE DE LA RECOMMANDATION, numéro 20, page 30

Page 30, recommandation numéro 20, troisième ligne "... dans le Saint-Laurent"

175 Parce qu'il faut tenir compte aussi de cet aspect-là. C'est pas seulement importation de GNL, mais d'utiliser la voie du Saint-Laurent. Il est question très souvent de gestion intégrée du Saint-Laurent, or il en est nullement question dans l'étude d'impact.

LECTURE DE LA FIN DE LA RECOMMANDATION, numéro 20, page 30

180 Il y a quelques autres recommandations qui suivent par rapport à différentes préoccupations sur la zone sismique du projet, sur l'intérêt patrimonial, culturel du site et évidemment sur la sécurité qui est une préoccupation très importante pour les citoyens et tous ceux qui sont touchés. Alors c'est une autre recommandation qu'on peut considérer très
185 importante dans notre mémoire qui est la dernière, au niveau de la sécurité publique en page 36.

LECTURE DE LA RECOMMANDATION, numéro 25, page 36

190 Alors il y a pas de raison à ne pas avoir ici les standards les plus sévères et rigoureux au niveau international pour l'implantation du port méthanier à Gros-Cacouna, comme n'importe où ailleurs. Et cet aspect-là n'a pas été évident, n'a pas été manifeste durant les audiences publiques. Les standards semblaient différer, c'était pas clair pourquoi, il y avait pas les mêmes standards ailleurs dans le monde et ici.

195 Alors on recommande que les standards les plus élevés au niveau international soient appliqués pour un projet comme celui-ci; éventuellement, ça pourrait nous amener à changer complètement l'emplacement en appliquant ces standards-là qui sont très élevés.

200 PAR LE PRÉSIDENT:

 Merci madame Balthazar pour votre présentation.

 J'aurais d'abord une question, c'est en page 16, autrement dit c'est votre conclusion:

205 "Au terme de l'analyse du volet biodiversité de l'étude d'impact, il ressort que l'emplacement de Gros-Cacouna est peu propice à toute forme de développement industriel comme l'implantation d'un terminal méthanier."

210 Par contre, dans votre analyse, ce que je semble plutôt percevoir, outre l'emplacement de Gros-Cacouna, c'est plutôt, c'est ma compréhension, c'est à l'intérieur de la ZPM projetée, ce serait pas propice d'implanter un terminal méthanier? Est-ce que ma perception est bonne?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

215

J'ai dû mal comprendre votre question. C'est qu'on utilise l'argumentaire de la ZPM, on estime que c'est pas propice, pas seulement pour les mammifères marins, mais aussi pour les oiseaux, la concentration de la biodiversité au niveau des mammifères marins et des oiseaux; on pourrait, bon, aussi parler éventuellement de poissons puis de reptiles. Mais on a mis l'accent sur ces deux-là (2).

220

La ZPM servait à démontrer qu'il y avait une biodiversité importante à considérer tout simplement. Ça servait l'argumentaire pour dire que c'était exceptionnel ou riche ou important.

225

PAR LE PRÉSIDENT:

Mais est-ce que votre avis général, c'est qu'il faudrait éviter d'être dans la ZPM au complet pour un tel projet?

230

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

Non, non. Non, non. Ça fait que renforcer, parce qu'il y a la ZPM, mais c'est aussi, c'est parce que la ZPM est axée sur l'habitat du béluga, et le lieu de fréquentation, c'est un lieu de fréquentation intensif du béluga face au projet, mais c'est pas juste la ZPM. Le fait qu'il y ait la réserve nationale aussi milite en faveur.

235

En fait, on a fait l'analyse en tentant d'être rigoureux, de voir ce qu'on constatait. C'est à la fin de cette analyse-là. C'est sûr qu'on avait une impression que la biodiversité, il fallait vraiment surveiller cet aspect-là, mais c'est vraiment en ayant fait l'analyse. On a été un peu surpris, on s'attendait à ce qu'il y ait moins d'éléments importants à surveiller; on trouvait qu'il y avait plusieurs espèces très fragiles, plusieurs mesures d'atténuation qui étaient faibles dans le dossier.

240

C'est pratiquement après-coup qu'on est arrivé à une recommandation aussi ferme: non, c'est pas un bon endroit! On aurait pu recommander plusieurs proposition d'atténuation, mais en faisant les impacts cumulatifs de tout ça faisait en sorte qu'on est arrivé à une décision différente.

245

PAR LE PRÉSIDENT:

250

Très bien. Dans l'hypothèse où le projet était autorisé, entre autres vous avez fait une recommandation concernant les mammifères marins. Donc aucuns travaux, pas de travaux pendant l'été.

255 Quand on regarde l'étude d'impact, l'impact principal, disons au point de vue sonore, ça serait s'il y a du battage de palplanche. Est-ce que c'était ça votre principale préoccupation pour conclure d'éviter d'avoir des travaux pendant la période estivale?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

260 Oui. C'est des consultations aussi auprès d'experts qualifiés, puis on n'est pas les seuls à avoir fait cette recommandation-là, de pas faire de travaux.

265 Ça a été corroboré par plusieurs experts à l'Institut maritime mais aussi d'autres, comme je pense qu'il y a eu un mémoire du Groupe de recherche sur les mammifères marins. On a travaillé plusieurs organisations sur cette question-là. On est tous arrivés, en fin de compte, à cette même conclusion que c'était une préoccupation très aiguë, la construction, la période de construction pour les bélugas.

270 Bon, évidemment, je sais que vous attendez l'Institut maritime, le MPO doit produire un avis final durant le courant de l'été, bon, on verra l'avis qu'ils produiront à ce moment-là. Mais on a dû faire sans cet avis.

PAR LE PRÉSIDENT:

275 Très bien, je vous remercie.

Monsieur Haemmerli.

280 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

J'aimerais juste revenir aux recommandations qui précèdent votre finale sur la biodiversité, juste pour être sûr que j'ai bien compris.

285 Dans votre première, votre toute première recommandation sur l'échantillonnage de la qualité de l'air, juste être sûr, j'aimerais que vous m'expliquiez ce que vous entendez par un échantillonnage successif? Juste être sûr de bien vous comprendre.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

290 Malheureusement, je suis pas accompagnée de mon expert! Il faudrait que je relise. Qui fait suite, dans le sens qui fait suite, qu'il y ait un suivi qui se poursuive après?

PAR LE PRÉSIDENT:

295 Ce serait pas un échantillonnage en continu peut-être?

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

300 Qui s'occupe de toutes les étapes?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

305 Malheureusement, la personne qui a rédigé ça m'accompagne pas, puis je vois pas où est la nuance importante pour le mot successif ici.

Je peux apporter la réponse que vous souhaitez plus tard.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

310 Oui, nous envoyer un petit mot.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

315 Oui, absolument.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

320 La même chose pour la recommandation numéro 3, on parle d'un échantillonnage proportionnel.

Je veux juste être sûr, parce que si jamais on utilise vos recommandations, bien, il faut qu'on soit sûr qu'on transmet l'idée comme du monde.

325 **PAR Mme LUCE BALTHAZAR:**

Tout à fait. C'est des choses qui m'avaient échappé, mais c'est un point de détail à vérifier avec la personne qui a rédigé cette position-là.

330 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Alors ça me va, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

335 Monsieur Bernard.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

340 À la page 25 de votre mémoire, vous discutez de la sécurité des approvisionnements énergétiques particulièrement dans le cas du gaz naturel, puis vous dites que les importateurs qui vont utiliser les équipements ici n'ont nullement d'obligation à desservir le marché québécois. Donc c'est vrai qu'ils peuvent vendre leur gaz à qui ils veulent sur le marché.

345 Mais vous recommandez, pour accroître la sécurité des approvisionnements, de tenter d'établir des ententes de long terme avec des fournisseurs...

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

350 On recommande pas. Excusez-moi! On fait juste montrer qu'il y avait d'autres scénarios. On expliquait que c'est peut-être pas nécessairement de construire des nouveaux ports méthaniers qui était les meilleures avenues pour l'approvisionnement. Ça pouvait être de négocier des ententes avec des ports méthaniers actuels ou ça pouvait être pas ça du tout non plus.

355 On faisait juste un exposé de différents scénarios, des questions qui auraient dues être soumises dans une réflexion collective à ce niveau-là.

360 Donc doit-on regarder la sécurité d'approvisionnement, de quelle façon, puis c'est ça! C'est plutôt un exemple de scénario.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

365 Parce que si je lis votre texte, ça dit ici:

"Dans l'objectif d'assurer la sécurité des approvisionnements, il serait peut-être plus avisé et prudent de négocier une entente avec les actuels propriétaires de ports méthaniers situés dans les Maritimes ou sur la côte est américaine."

370 **PAR Mme LUCE BALTHAZAR:**

Oui.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

375 Alors ma question, c'était: en quoi eux seraient plus intéressés à négocier des ententes de long terme que...

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

380

C'est l'idée de négocier. Qu'il y ait des ententes négociées, là.

Oui, ça pourrait être pour assurer notre approvisionnement et la sécurité, ça pourrait être non pas d'attendre d'en faire venir ici puis espérer qu'ils vont nous le vendre.

385

Ce serait de négocier des ententes, soit maintenant avec les nouveaux qu'ils vont construire, ou négocier des ententes avec les actuels ou pas négocier d'ententes du tout, parce qu'on peut ne pas tabler sur l'importation de gaz pour assurer une sécurité, on peut peut-être plutôt mettre plus d'énergie ailleurs, dans l'efficacité énergétique par exemple.

390

C'est la signature, c'est l'idée d'une entente signée qui est importante dans ça et non pas l'idée que c'est mieux, les signer avec ceux des Maritimes que les nouveaux qui se construiraient ici, là.

395

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

OK.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

400

C'est clair? Pas tout à fait?

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

405

Bien c'est-à-dire...

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

410

C'est peut-être mal exprimé. C'était comme des exemples de ce qui aurait pu être discuté.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

415

Disons que ma question, c'était aussi: en quoi les terminaux méthaniers des Maritimes ou de la côte est américaine seraient plus intéressés à signer des ententes de long terme qui accorderaient une sécurité plus grande que les futurs propriétaires du site ici, si jamais il est développé?

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

420

Effectivement, ils pourraient ne pas l'être plus non plus.

425 Ce qu'on voulait exposer, c'est qu'il y ait différents scénarios, il y a pas juste l'option
construire des ports méthaniers pour assurer notre sécurité d'approvisionnement. Il n'y a pas
juste l'option du gaz premièrement, puis il y a pas juste l'option d'avoir ce gaz-là par des
nouveaux ports méthaniers.

Et là, je cite différents exemples de scénarios ou d'éléments qui doivent être soupesés,
différents niveaux dans cette partie-là de notre texte.

430 **PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:**

OK.

435 **PAR Mme LUCE BALTHAZAR:**

C'était juste à ce titre-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

440 Alors madame Balthazar, nous vous remercions pour votre mémoire.

PAR Mme LUCE BALTHAZAR:

C'est moi qui vous remercie.

445

BRUNO VINCENT

450 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant appeler monsieur Bruno Vincent!

Bonjour monsieur.

455

PAR M. BRUNO VINCENT:

460 Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Donc j'ai préparé une
petite présentation pour illustrer en fait mon mémoire. Je viendrai pas refaire l'ensemble de ma
démonstration.

Donc je ferai plutôt un résumé de mon mémoire, je reprendrai pas en détail, parce que
ça serait un peu pénible pour tous les auditeurs. Donc mon mémoire comportait cinq (5)
parties, et puis ici en fait, ce sera plutôt une illustration de mon mémoire.

465 Donc ce mémoire, pour résumer, je le ferai en tant que scientifique résident de l'île Verte où j'ai maintenant mes racines et connaissant très bien le milieu marin, outre l'île Verte, parce que j'y travaille en tant que professeur en océanographie et que j'y fais aussi du kayak, vous me verrez tout à l'heure sur une photo.

470 Donc la première partie un peu que j'ai abordée, c'est la stratégie de séparation des impacts qu'on pourrait appeler fragmentation des impacts qui est utilisée à tout propos. J'en parlerai à propos des cibles et puis des sources de pollution, mais évidemment, comme tout le monde, je m'interroge tout d'abord sur le fait de séparer les impacts du terminal et du gazoduc, et puis aussi de la voie de navigation.

475 Personnellement, je n'arrive pas à comprendre cette stratégie, si ce n'est que l'on veut essayer de faire passer un peu la pilule de façon plus facile.

480 Donc je donnerais comme exemple les éoliennes de Baie-des-Sables où on a une étude d'impact qui ne concernait pas les lignes de haute tension et maintenant, on a des problèmes avec les lignes de haute tension donc qui doivent traverser Saint-Donat.

 Donc je n'irai pas en détail là-dessus, mais je reste un peu sceptique sur la méthode.

485 Pour ce qui est de l'étude d'impact, je souligne tout d'abord certaines observations à propos de l'approche générale suivie dans l'étude d'impact. Tout d'abord le faible nombre d'observations, donc ou bien parce qu'on ignore le savoir écologique des populations locales, ou on oublie des données.

490 Aussi, l'analyse est très superficielle. J'ai trouvé que c'était étrange qu'on ne tenait jamais compte des saisons par exemple pour interpréter les données, qu'on sous-estimait systématiquement les stress et qu'on séparait aussi les impacts. On en verra des exemples.

495 Et je prendrai ici les sujets à revoir, j'en ferai une synthèse, un petit exemple, juste pour mettre les pieds sur terre.

500 Ensuite, la quatrième partie, vous voyez que je vais vite, je me suis intéressé au bruit. Ce sont des circonstances qui ont fait ça. Je ne suis pas un spécialiste mondial du bruit, mais d'abord, j'ai remarqué que dans l'étude d'impact, il y avait énormément de pages consacrées à l'impact sonore. Ça veut dire donc que c'est intéressant.

 Et effectivement, le promoteur, vous le voyez sur l'écran, considère que c'est un point très important.

505 Ensuite, puis ça s'est passé à l'île Verte, des gens ont fait remarquer que l'on entendait très loin le souffle des baleines et aussi qu'on entendait souvent les kayakistes qui parlaient alors qu'ils étaient loin, ils parlaient pas très fort. Ensuite, bien, en été, on entend parfois et

510

assez souvent même les bateaux qui sont au nord dans le chenal de navigation. Donc tout le monde sait que le son voyage très bien sur l'eau et en particulier dans l'estuaire, on verra pourquoi.

515

Or, les conclusions du promoteur ne correspondent pas du tout à ça. Le promoteur considère en fait qu'il n'y a pas d'augmentation substantielle du bruit due à l'exploitation ou bien à la construction, à une exception près, petite augmentation due aux méthanières dans certaines circonstances aux Escoumins et à l'île Verte.

520

Il y a donc un problème. Comment se fait-il que nous, on observe que le bruit voyage très loin, et puis que le promoteur conclut qu'il n'y a pas d'impact sonore? J'ai fait des recherches, et puis je suis à peu près sûr et même certain qu'en fait, les paramètres utilisés pour les modèles ne sont pas les bons et qu'on a oublié en fait les paramètres météorologiques.

525

Donc ça peut expliquer très facilement pourquoi le promoteur estime qu'il n'y a pas d'impact.

Ensuite, dernièrement, j'ai aussi trouvé que probablement que le coefficient d'absorption qui avait été pris pour l'eau n'est pas le bon, en fait.

530

Un exemple d'analyse de données qui me fait me poser quelques questions! Ici, c'est repris, en fait, dans un rapport d'Énergie Cacouna. On voit très bien qu'il n'est pas fait mention des saisons. Or, la pollution sonore va dépendre de la température et aussi du vent.

535

Ensuite, la propagation est pratiquement la même sur terre et sur l'eau, ce qui est tout à fait improbable. Donc j'ai l'impression qu'on a traité l'eau comme la terre et en fait, ce n'est pas du tout le cas, surtout sur le Saint-Laurent où l'eau est froide, il y a donc inversion thermique. Ce qui explique qu'on entend les baleines à des kilomètres.

540

Alors j'ai retrouvé aussi des références, j'en donne deux (2) mais j'en ai plusieurs, mon ordinateur en est plein, de personnes qui ont pris des conditions moyennes et qui ont pris les conditions les pires. La différence que l'on obtient peut être de dix décibels (10 dB), et ça peut aller jusqu'à vingt-huit décibels (28 dB). Dix décibels (10 dB), c'est augmenter par dix (10) le nombre de sources sonores, donc c'est considérable comme augmentation, et uniquement en manipulant, si vous voulez, les paramètres météorologiques.

545

Tous les spécialistes actuellement considèrent que température et vent sont des paramètres extrêmement importants pour l'étude de la pollution sonore.

550

Donc je pense que la pollution sonore est fortement sous-estimée par le promoteur, et je demande en particulier que les paramètres introduits dans le modèle soient fournis, soient rendus publics. J'aimerais beaucoup les voir et qu'on considère les paramètres que l'on a dans la région.

Ici, bien, c'est un peu l'exemple qui va faire une synthèse de tout ce que je soulève un peu dans mon rapport. Donc on va se situer, on va aller voyager, en fait, au Bout-d'en-Haut à l'Île-Verte qui est une pointe et qui va être donc longée par les méthaniers. Donc ici, la visibilité n'est peut-être pas très bonne, mais on a trois (3) personnes qui viennent observer les baleines et puis effectivement, on entend très loin le bruit des baleines, les bélugas. À deux kilomètres (2 km), un béluga, on entend très bien son souffle.

Donc tout d'un coup, ils entendent un gros bruit, évidemment on pense que c'est l'orage, la terre tremble, et c'est effectivement ce qui se passe lorsqu'un bateau passe proche du bord, et des gens qui habitent à Québec l'ont confirmé, et c'est tout à fait normal. L'onde sonore va taper contre le sol et va se transformer en onde sismique. Eh bien, c'est le méthanier qui arrive!

Et puis donc, on a maintenant le spectacle un peu de ce que l'on va avoir, un méthanier, trois cent vingt mètres par cinquante (320 m X 50 m), cent huit décibels (108 dB), c'est à peu près un avion qui décolle, un remorqueur, cent vingt décibels (120 dB), il y en aura quatre (4) à Cacouna, et un feu de secteur.

Alors son histoire est intéressante, parce qu'on n'a jamais su qu'il existerait; c'était le hasard, en fait. On a su lorsqu'une question a été posée par quelqu'un d'un ministère, mais on nous a jamais avertis à l'Île Verte qu'on allait vous mettre un feu de secteur.

Donc effectivement, ça va quand même avoir un impact, surtout si on considère que ce point fait partie du patrimoine collectif en fait du Québec, énormément de touristes viennent ici donc chaque été, et c'est un lieu qui est magnifique. Alors en plus, bon, une mesure d'atténuation, tel que le dit le promoteur, ce sera, pour réduire l'impact des navires assignés à ce projet, sera d'utiliser des navires propres et bien entretenus.

Je considère un peu que l'on se moque de moi en disant ça. J'espère que tous les bateaux, même quand ils passeront pas là, seront propres et bien entretenus, c'est une exigence minimale. Donc je ne considère pas que ce soit une mesure d'atténuation.

En plus, bien oui, il y avait un kayak juste devant le méthanier, et puis bien, voilà! Alors on va considérer que le kayak fait la Route bleue. Vous savez qu'il y a eu beaucoup d'efforts pour le développement de kayak dans le Bas-Saint-Laurent, et la publicité de la Route bleue, c'est la Route bleue du sud de l'estuaire offre quatre cents kilomètres (400 km) de plaisir bleu, OK! Alors je ne sais pas si avec les méthaniers, ce sera la même chose.

Alors la mesure d'atténuation encore, peut-être, on peut la considérer, c'est dit par le promoteur, il est à supposer qu'ils réagiront à l'augmentation du trafic maritime en évitant les méthaniers lorsqu'il y en a. Je pense qu'ils y auraient déjà pensé eux-mêmes!

Alors voilà un peu pour le milieu humain à cet endroit-là dont on ne parle jamais dans l'étude d'impact.

595 Et le reste maintenant autour de l'île Verte! Moi, je m'attendais, en enseignant un peu à mes étudiants les études d'impact, qu'il y ait une matrice des impacts, c'est-à-dire qu'on fasse une synthèse de tous les impacts. On n'en trouve jamais.

600 Alors c'est une matrice, on peut la faire sous forme cartographique, je pense que vous le savez déjà, c'est la méthode qu'emploie souvent Hydro-Québec pour décider des lignes de haute tension. Or il n'y a aucune synthèse.

Et j'ai juste fait un essai que j'avais déjà présenté très rapidement. Voilà les deux (2) voies de navigation possibles.

605 Alors ici, voilà, c'est un travail que j'ai fait moi-même à propos des bélugas en été, à partir de données de Pêches et Océans. Je signalerai quand même qu'on m'a refusé l'accès à certaines données, même si ces données ont été acquises à partir de mes impôts, OK! Donc j'ai pas pu travailler sérieusement comme je l'aurais voulu.

610 Alors on voit quand même qu'il y a une zone que j'ai marquée où il y a de nombreux bélugas.

615 Ensuite, les couloirs de déplacement de bélugas, il y en a deux (2). Moi, je les ai observés, c'est confirmé par des données du GREMM, et on n'a pas voulu non plus que je les présente.

620 Ensuite, quelles sont les autres aires d'intérêt pour le béluga! C'est d'abord une zone verte qui est une zone refuge. Actuellement, les bélugas, là-dedans, ils sont tranquilles, d'accord, il n'y a rien qui vient les embêter. Ensuite il y a une zone en haut qui est très utilisée, c'est monsieur Michaud qui me l'a confirmé du GREMM. Ensuite, on a en bas une zone d'alimentation en automne, c'est la fraie du hareng et ensuite, une zone très utilisée juste devant le terminal. Donc ça fait déjà beaucoup de choses.

625 Et ces données, on ne les voit jamais vraiment, elles sont jamais analysées.

630 Pour le phoque, on a le phoque commun en particulier, une échouerie qui est pas très loin, mais enfin, disons qu'elle n'est pas sur la trajectoire, et une zone d'alimentation du phoque commun et du phoque gris après la mue. On n'en parle jamais. Tous les gens qui s'intéressent au phoque et qui connaissent un peu cette région connaissent cette zone.

635 Alors maintenant, pour les oiseaux marins, il y en a toute une zone où c'est extrêmement abondant, et ce que j'ai marqué en rouge, ce sont des données que j'ai obtenues du ministère des Ressources naturelles et dont on ne parle jamais. On voit qu'il y a une forte concentration d'oiseaux marins.

Le kayak maintenant! Voilà à peu près les principales trajectoires des kayakistes. Et je pense que la Route bleue va être maintenant coupée au niveau du terminal. Les gens ne passeront plus par cette partie-là, parce que ce sera trop dangereux, trop incertain.

640 Ensuite, les principales communautés touchées par les impacts sonores et visuels, donc île Verte et puis Cacouna! Donc j'aurais aimé avoir quelque chose comme ça, c'est pas très beau parce que j'ai pas eu le temps de faire mieux, mais on voit à peu près tous les impacts qui se superposent, qui se cumulent.

645 Quand on voit ça, d'après moi, si je pose à quelqu'un la question, quelle est la meilleure voie de navigation, est-ce que c'est au sud ou au nord? Moi, je répondrais au sud, ça me paraît évident. Or, on n'a jamais vraiment mis en balance ces impacts. On n'a jamais vraiment comparé.

650 Une des raisons qui justifie la rive sud pour le promoteur, c'est qu'on gagne un virgule quatre (1,4) mille nautique en distance. Quand on pense que le méthanier vient de la Baltique, ça fait quand même un gars qui est pas très fort! Peut-être des raisons de sécurité, mais j'aimerais en parler, mais j'ai pas le temps.

655 Donc pour moi, je considère que l'étude d'impact est incomplète et fallacieuse et qu'elle doit être complétée et corrigée afin que l'on puisse, en fait, faire un choix éclairé.

660 Donc je m'oppose au projet tel quel, tel qu'il est présenté aujourd'hui. Je recommande que l'étude d'impact soit améliorée. J'ai fait plusieurs recommandations.

Et donc je demande en particulier que l'on tienne compte de toutes les composantes du projet, que l'étude d'impact soit revue ou complétée afin de permettre une évaluation juste, objective.

665 Et ici donc, j'ai différentes recommandations pour l'étude d'impact qui concernent la pollution sonore en particulier. Et donc voilà à peu près ma position sur ce projet.

Je vous remercie.

670 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Vincent pour votre présentation.

675 Je vais commencer par la première question, d'ailleurs je m'étais mis un petit collant rouge! Je suis pas pour me chicaner avec vous, c'est parce que vous m'avez cité, mentionné en page 15, en rapport avec une présentation qui avait été faite par la spécialiste du bruit du promoteur.

680 Effectivement, même quand je relis à prime abord, on semble dire, en tout cas, qu'on a tenté de cibler une inversion thermique pour évaluer l'impact sonore potentiel additionnel, mais ce que je pourrais vous proposer, comme je vous dis, je veux pas me chicaner avec vous, mais on pourrait demander formellement au promoteur, avec votre accord, de réagir ou de répondre à ce qui est à l'intérieur de ce que vous dites, parce qu'effectivement, votre présentation est quand même très bien faite. Je pense que c'est un point important à solutionner.

685 Ça fait qu'on pourrait demander officiellement au promoteur de justifier sa méthode pour évaluer son effet de couloir lorsqu'il a simulé un impact sonore potentiel vers la pointe de l'île Verte.

PAR M. BRUNO VINCENT:

690 Mais oui, je pense, j'aimerais qu'on demande, enfin tous les gens qui habitent le long du fleuve, ils le savent très bien, que le son porte très loin. Si vous leur dites, un méthanier qui passe à trois kilomètres (3 km) ne fera pas de bruit, je pense qu'il n'a pas besoin de beaucoup de modèles pour ça. Mais effectivement, j'aimerais connaître les paramètres. Je le demande d'ailleurs.

PAR LE PRÉSIDENT:

700 On est d'accord. Ça fait qu'on va quand même le demander au promoteur de réagir bien comme il faut avec ça. Et vous pourrez éventuellement réagir, là, on va s'assurer que l'information est véhiculée et on s'assurera que vous avez aussi, vous êtes mis au courant lorsque le promoteur réagira.

PAR M. BRUNO VINCENT:

705 Tout à fait, je serais heureux.

PAR LE PRÉSIDENT:

710 OK, très bien.

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

715 Je continue dans la même veine! Vous avez demandé à ce que les paramètres utilisés dans le modèle soient communiqués ou soient rendus publics, vous voulez tous les paramètres de calibration du modèle ou en avez-vous en tête des spécifiques?

720 **PAR M. BRUNO VINCENT:**

Non, je voulais, les paramètres que je veux, puis c'est précisé ici, c'est le profil thermique de la colonne d'air, le vent, la direction et la vitesse du vent.

725 Et puis maintenant, parce que j'ai découvert autre chose, il y aurait le coefficient d'absorption de la surface. Il est deux (2) fois plus faible sur l'eau que sur terre. Donc ça aussi, ça peut être important.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

730

Là encore, je vais dire comme mon président, on partira pas une discussion, mais probablement qu'entre une mer d'huile puis une mer agitée, ledit coefficient doit être notoirement différent, mais on peut demander au promoteur s'il en a utilisé plusieurs et lesquels il a utilisés.

735

PAR M. BRUNO VINCENT:

Je suis ouvert à toute discussion. C'est juste que je soulève le problème. C'est pas une volonté d'un conflit ou quelque chose. J'aimerais être sûr, parce que ça ne correspond pas du tout aux observations, les résultats, c'est pour ça. C'est la calibration du modèle en fait qu'il faudrait savoir.

740

PAR LE PRÉSIDENT:

745 C'est ça, il y a l'aspect calibration, conditions de base, et effectivement, normalement, quand on évalue les pires conditions, bien, on prend des données conservatrices, c'est-à-dire qu'on va prendre la mer d'huile pour voir quel est le pire effet potentiel. Effectivement, c'est de mise.

750 **PAR M. BRUNO VINCENT:**

La photo qui est devant nous est peut-être un bon exemple. C'était tout l'été dernier, c'était le Saint-Laurent, c'est juste en face du rocher de Cacouna. C'est une mer d'huile, inversion de température. C'est une condition de gradient positif très courante. C'est ça que je dis aussi, c'est très commun sur le fleuve, sur l'estuaire.

755

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

760 Ça va. Peut-être juste une autre. Vous nous avez fait état d'un paquet de paramètres pour distinguer entre les deux (2) routes de navigation. Il y en a un là-dedans, vous avez parlé de la fraie du hareng. Celui-là, vous avez pas cité vos sources, je pense?

PAR M. BRUNO VINCENT:

765 Non, j'en parle dans mon mémoire. Je déplore peut-être que dans mon mémoire et ici
très rapidement, que l'on n'ait pas tenu compte du savoir écologique des populations locales.
Actuellement, il y a une tendance, bien, surtout dans les grands parcs du nord, où on n'a pas
beaucoup d'argent pour faire les études, à revenir, demander de l'information à la population
locale.

770

Le hareng, les gens qui habitent sur l'île Verte savent très bien qu'il se concentre, qu'il
rentre par là. Et moi, je suis devant les bélugas, ils viennent à l'automne et s'alimentent là.

775

Et dans mon mémoire, c'est précisé que c'est le savoir écologique des populations
locales.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Merci.

780

PAR M. BRUNO VINCENT:

785 Comme les couloirs, j'ai dit au début que c'était le savoir écologique des populations
locales, et monsieur Michaud du GREMM m'a montré des cartes, ça correspondait
parfaitement.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Merci.

790

PAR LE PRÉSIDENT:

795 Pour revenir à monsieur Michaud, ce qu'on a compris, monsieur Michaud est en train de
faire, de terminer une thèse de doctorat, donc il y a des données qui sont à lui. C'est ce qu'on
avait compris, notre perception était bonne. Ça fait que la Commission veut pas non plus aller
enlever des données...

PAR M. BRUNO VINCENT:

800 Oui, mais j'avais surtout parlé des données de Pêches et Océans. J'ai voulu obtenir les
coordonnées des photos bélugas de Pêches et Océans pour l'année 2000, et je pense pour
l'année 1992. On m'a refusé ces données.

PAR LE PRÉSIDENT:

805

Pêches et Océans, c'est les données de Pêches et Océans, c'est pas les données de monsieur Michaud?

PAR M. BRUNO VINCENT:

810

Non. Les données de monsieur Michaud, c'était pour les couloirs de déplacement des bélugas.

Là, moi, je parle des photographies prises tous les cinq (5) ans par Pêches et Océans.

815

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis ça, c'est des photos prises dans quel secteur?

820

PAR M. BRUNO VINCENT:

Dans tout l'estuaire. C'est le programme de dénombrement des bélugas qui est fait tous les cinq (5) ans à peu près.

825

PAR LE PRÉSIDENT:

Et ça, ils donnent pas ça? Ils veulent pas donner ça?

PAR M. BRUNO VINCENT:

830

J'ai le courriel, si vous voulez, je pourrai vous le faire parvenir.

PAR LE PRÉSIDENT:

835

Vous pourriez nous l'envoyer. Est-ce qu'il y a des raisons?

PAR M. BRUNO VINCENT:

840

La raison qui m'a été donnée, c'est qu'actuellement, les chercheurs de Pêches et Océans étudient ces données et ils veulent faire exactement la même chose que je proposais de faire pour le BAPE, en fait, et pour le promoteur. Peut-être qu'ils veulent pas...

PAR LE PRÉSIDENT:

845

On va attendre une dernière réponse de Pêches et Océans pour rediscuter avec eux sur ce point-là.

Mais sur le coup, j'avais peur qu'on parle des travaux de monsieur Michaud; la Commission veut pas aller chercher des données, puis faire rater sa thèse de doctorat.

850 **PAR M. BRUNO VINCENT:**

Non, j'ai discuté avec lui à ce sujet.

855 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc nous comprenons bien également.

860 Concernant la route nord, de mémoire, si ma compréhension était bonne, le promoteur semblait indiquer qu'il voulait privilégier la voie par le nord de l'île Rouge dans l'étude d'impact, de mémoire?

PAR M. BRUNO VINCENT:

865 Non, non. C'est le sud de l'île Rouge.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

870 Dans l'étude d'impact, c'est le sud, mais il a déposé très récemment il y a un (1) jour ou deux (2) un document dans lequel on nous indique, comme monsieur Germain vient de le dire, qu'il semblerait dire qu'il va privilégier le nord.

PAR M. BRUNO VINCENT:

875 Bien, je ne le savais pas, j'en suis très heureux.

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça, peut-être qu'on pourra mettre la main sur la cote du document?

880 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

DA40, je pense.

PAR LE PRÉSIDENT:

885 Ce serait DA40.

En tout cas, je vous invite à prendre connaissance du document DA40.

890 **PAR M. BRUNO VINCENT:**

Volontiers.

895 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

PAR M. BRUNO VINCENT:

900 C'est moi qui vous remercie.

905 **UPA-FÉDÉRATION RÉGIONALE DU BAS-SAINT-LAURENT**

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter les gens de la Fédération régionale du Bas-Saint-Laurent UPA, monsieur Jean-Claude Parenteau.

910

Bonjour monsieur Parenteau, à vous la parole.

PAR M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU:

915

Monsieur le Président, messieurs les Commissaires, alors d'abord excusez les gens qui devaient m'accompagner. Le temps étant beau, ils sont dans le champ en train de faire du foin, alors je viens vous présenter notre position qui est pas très longue à présenter, alors je vais vous la lire intégralement!

920

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

925

Alors monsieur Parenteau, votre position est très claire. Bon effectivement, il y a des décisions qui ont été prises, pas par le BAPE, mais des décisions ont été prises et par le promoteur et en fonction de la réglementation existante tant au niveau disons du Québec que du fédéral, que le gazoduc ferait l'objet d'un examen séparé par une autre commission que la présente Commission.

930

Mais nous convenons que c'est un sujet de préoccupation important, notamment pour les agriculteurs, lorsqu'on sait que, par exemple, le ministère des Transports n'accepte pas que des gazoducs passent par exemple dans son emprise, à l'intérieur de son emprise, donc ça

935 veut dire fatalement que le gazoduc devrait avoir sa propre emprise, étant donné aussi que les
couloirs et des zones où il doit pas y avoir de construction de part et d'autre aussi du gazoduc,
ça fait une emprise, je me souviens plus, mais en tout cas, une emprise peut-être de vingt
mètres (20 m) de large, il y a bien des zones de restriction d'activités pour un gazoduc de
transport. C'est pas pareil pour la distribution dans les rues, on se comprend.

940 Alors on est conscient que ça peut avoir un impact important sur des communautés ou
des agriculteurs.

945 Mais la Commission, d'un autre côté, il faut que ce soit clair, ça ne fait pas partie de son
mandat et ce serait une autre Commission. Mais disons que la Commission est sensible à
votre argumentaire, à savoir, est-ce que le fait d'avoir autorisé le terminal méthanier ferait en
sorte que c'est une forme de fait accompli et qu'il faut autoriser le gazoduc coûte que coûte?
Votre crainte est surtout là.

PAR M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU:

950 Bien tout à fait. Une fois la construction enclenchée, on sait bien que le gaz va devoir
aller quelque part. Et comme ça circulera sûrement pas par camion, bien, ça risque fort d'être
un gazoduc comme c'est la pratique courante dans cette industrie-là.

955 Et qui pourra s'opposer à ce moment-là à ce qu'il y ait un gazoduc? Personne, et on va
avoir beaucoup moins de marge de manœuvre.

960 On comprend très bien que c'est pas actuellement dans le mandat de votre
Commission, mais on aimerait quand même que ça puisse apparaître à votre rapport que c'est
une préoccupation, puis qu'idéalement, le ministre, avant de donner son approbation, devrait
attendre de connaître le corridor à tout le moins, sans connaître le tracé exact, au moins le
corridor.

PAR LE PRÉSIDENT:

965 Je sais pas exactement qu'est-ce qu'on pourra dire sur ce point-là dans notre rapport,
mais soyez assuré que la Commission oubliera pas ce point-là.

970 Mais par contre, comme je vous dis, on va finaliser notre réflexion sur les différents
aspects du projet, mais on peut vous assurer qu'on n'omettra pas de dire un mot sur cette
problématique-là qui est très importante, étant donné la longueur du projet aussi.

PAR M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU:

975 Absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors je vous remercie.

980 **PAR M. JEAN-CLAUDE PARENTEAU:**

Merci.

985

COMMISSION JEUNESSE DU BAS-SAINT-LAURENT

PAR LE PRÉSIDENT:

990 Alors je vais inviter madame Laurie Pelletier de la Commission jeunesse Bas-Saint-Laurent.

Madame Pelletier bonjour.

995 **PAR Mme LAURIE PELLETIER:**

Bonjour monsieur le Président, messieurs les Commissaires. Merci pour ce droit de parole et pour votre attention!

1000 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous nous remettez votre mémoire, c'est ça? Si vous permettez un petit instant!

Alors vous pouvez y aller.

1005

PAR Mme LAURIE PELLETIER:

Merci.

1010 **LECTURE DU MÉMOIRE**

PAR LE PRÉSIDENT:

1015 Nous vous remercions pour votre présentation. Bien entendu, nous avons reçu votre mémoire, nous allons aussi prendre connaissance des différents documents en annexe, les découpages que vous nous avez données au sujet de certaines tensions qu'il peut y avoir dans la communauté locale.

1020 Disons que nous n'avons pas de questions spécifiques. Soyez assurée que nous allons
prendre connaissance des informations.

PAR Mme LAURIE PELLETIER:

1025 Je vous remercie énormément.

PAR LE PRÉSIDENT:

1030 Merci.

GERMAIN ST-ONGE

PAR LE PRÉSIDENT:

1035 Alors nous invitons monsieur Germain St-Onge s'il vous plaît.

Bonjour monsieur. Si vous voulez nous présenter la personne qui vous accompagne.

1040 **PAR M. GERMAIN ST-ONGE:**

Germain St-Onge et je suis avec Sylvie Pomerleau.

1045 Notre mémoire va porter surtout sur les glaces.

PAR Mme SYLVIE POMERLEAU:

LECTURE DU MÉMOIRE

1050 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1055 Alors merci pour votre présentation. Donc votre préoccupation, bien entendu votre
mémoire est vraiment centré sur les glaces. Ce que je comprends de la zone, disons du
secteur du terminal, c'est qu'actuellement, c'est une zone où les glaces sont relativement
mobiles. Il peut y avoir des amoncellements et après ça, le vent peut changer de direction, et
les glaces repartent.

1060 Donc ce que j'en comprends, c'est que le glaces de battures, dans le secteur du terminal, semblent être très peu développées, compte tenu de la profondeur de l'eau dès qu'on atteint quelques dizaines de mètres de la distance de la rive.

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1065 C'est exact. C'est qu'à ce moment-là, aussitôt qu'il passe un bateau durant l'hiver, parce que l'hiver, le port, il n'y a pas d'opération au port, mais si par malheur il y a un bateau, un brise-glace qui passe et qui fait une petite incursion dans ces coins-ci, toute la glace des battures le lendemain, elle sort. Ça fait un trou, ça fragilise, et puis toute la glace s'en va.

1070 Ça expose le littoral carrément à toutes les injures du climat à ce moment-là. Ça fait vingt-cinq (25) années que je reste dans ce coin-là, je le connais bien, puis c'est fatal à toutes les fois.

1075 Ça cause toujours des dégâts.

PAR LE PRÉSIDENT:

1080 Ce que je comprends de l'explication du promoteur, c'est qu'eux veulent déglacer éventuellement, ce que j'en comprends, ce qui serait susceptible de venir s'amonceler au voisinage du terminal méthanier lui-même.

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1085 Ce que j'en comprends aussi.

PAR LE PRÉSIDENT:

1090 Ce serait de déplacer la glace, c'est ce que je comprends.

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1095 Vis-à-vis leurs installations qui sont ici. Bon, avec leurs remorqueurs qui sont là uniquement pour ça, ils arrêteront pas dans cette zone-là, ils vont vraiment déglacer tout ce qu'ils peuvent déglacer, là. Parce que le fleuve coule comme ça, là, avec les marées aussi. Ça fait qu'elles vont toujours être en circulation dans ces espaces-là.

1100 Donc ça ici, là, ça va éventuellement disparaître et exposer durant l'hiver le littoral, les tempêtes hivernales avec des vents de cent kilomètres-heure (100 km/h), avec des glaces c'est pas beau à voir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1105 Vous, ce qui vous fatigue, c'est pas nécessairement le fait qu'un remorqueur déplacerait un banc de glace des rives, c'est le passage des remorqueurs?

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1110 C'est l'érosion accélérée qui se produirait à ce moment-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est votre crainte à ce moment-là.

1115 **PAR M. GERMAIN ST-ONGE:**

1120 Puis à ce moment-là, bien, les municipalités seraient obligées de mettre en place des mesures compensatoires, des murs de béton, des murets, toutes des choses antiesthétiques et antiécologiques. Et puis bon, il y a des coûts reliés à tout ça qui ont été oubliés dans l'étude d'impact, comme bien d'autres choses d'ailleurs.

Ça, c'en est un, c'est des choses qui peuvent coûter à la limite très cher, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

1125 Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1130 Avant que vous quittiez cette figure-là, bon, dans la zone du projet puis dans la rive nord du Gros-Cacouna, on a des berges rocheuses. Pour la partie qui est en bleu sur votre figure, c'est quoi la nature des berges?

Est-ce que c'est du même type...

1135

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

Ce sont des glaces de battures, elles sont en permanence durant l'hiver là.

1140 **PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:**

Non, mais la nature des berges, est-ce qu'elles sont rocheuses?

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1145

C'est ce qu'on a vu tantôt sur les images. C'est des images qui ont toutes été prises dans ce coin-là.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1150

D'accord, ça va.

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1155

C'est le littoral vraiment de la plage de Cacouna, en fin de compte.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1160

Ça va, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Bernard.

1165

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

Brièvement! Le port, présentement, il y a pas d'opération hivernale?

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1170

Presque pas. Il y a trois (3) bateaux cet hiver, trois (3) ou quatre (4).

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1175

Je pensais qu'il était promu comme un port en eau profonde ouvert à l'année longue?

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1180

Non.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

Les activités hivernales...

1185 **PAR M. GERMAIN ST-ONGE:**

Durant l'hiver, non. Ça a été prévu pour ça, je pense. Mais l'accès est très difficile l'hiver, c'est pas si facile que ça. Il y a beaucoup de glace, il faut déglacer.

1190 J'ai vu des fois où un bateau entrait et ça prenait deux (2) brise-glace pour vraiment faire le chemin, ouvrir le chemin, le chenal, parce que la glace est trop épaisse et il fallait, en aval ou en amont, il faut qu'ils déglacent.

1195 C'est un problème, les glaces, monsieur. C'est un impact qui a été mal étudié vraiment dans l'étude d'impact d'Énergie Cacouna.

PAR LE PRÉSIDENT:

1200 L'origine, c'est qu'on peut voir les brise-lame en hiver font office de mécanisme pour retenir la glace effectivement, alors j'imagine qu'un navire qui veut entrer dans la rade peut avoir certains problèmes, s'il y a un vent du nord-ouest qui a accumulé de la glace dans le secteur, effectivement. La rade fait effet pour retenir les bancs de glace.

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

1205 Idéalement, pour un bateau, c'est qu'il y ait pas de glace quand il rentre. Ça fait que c'est le rôle des remorqueurs d'enlever toute cette glace-là, donc ils fragilisent les berges au maximum à ce moment-là, avec toutes les conséquences négatives que ça peut entraîner.

1210 Ça fait que nos recommandations, nous, c'est pas d'activité durant l'hiver.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions.

1215

PAR M. GERMAIN ST-ONGE:

C'est nous qui vous remercions.

1220 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons faire une pause de quinze (15) minutes. Il est quatorze heures quarante (14 h 40), nous allons reprendre à quatorze heures cinquante-cinq (14 h 55).

1225

—————
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES
—————

REPRISE DE LA SÉANCE
TABLE DE CONCERTATION DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE DU QUÉBEC

1230 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous appelons la Table de concertation de l'industrie métallurgique du Québec, donc monsieur Gariépy et monsieur Jean-Paul Schaack.

1235 Bienvenue et à vous la parole.

PAR M. MICHEL GARIÉPY:

1240 Donc bonjour messieurs. Tout d'abord, je veux juste me présenter de nouveau! Michel Gariépy, porte-parole de la Table de concertation métallurgique et aussi, dans mes fonctions à l'usine CE Zinc, je suis chef réseau et responsable de l'énergie.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1245 Je m'appelle Jean-Paul Schaack, je travaille pour la Société Métal Canada, anciennement Sidbec-Dosco, Ispat Sidbec qui fait également partie de la Table de concertation de la métallurgie.

1250 Mes fonctions au sein de Ispat, je suis vice-président approvisionnement et environnement.

PAR M. MICHEL GARIÉPY:

1255 Donc tout d'abord, j'aimerais, pour ma part, vous présenter un peu quelle est la Table de concertation métallurgique, qui font partie de cette table-là.

1260 Par la suite, je vais vous faire un petit portrait comment la Table de concertation métallurgique voit le dossier du gaz naturel au Québec. Par la suite, Jean-Paul poursuivra pour démontrer un peu la position que l'on a sur les projets des ports méthaniers au Québec ainsi que ce qu'on entend voir à l'avenir pour l'aspect gaz naturel approvisionnement au Québec.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2

Page 2, premier paragraphe, treizième ligne "... sur le plan international"

1265 Nécessairement à cause de la compétitivité qui devient de plus en plus féroce mondialement.

LECTURE DU MÉMOIRE

1270

Page 2, "La métallurgie en quelques chiffres"

Donc je vais vous dresser un portrait très sommaire un peu, quelle est la métallurgie en quelques chiffres, donc voir un petit peu notre industrie représente quoi au Québec.

1275

LECTURE DU MÉMOIRE, page 2, deuxième paragraphe

Page 2, deuxième paragraphe, fin

1280

Au Québec faits par les industries.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, fin

1285

Particulièrement naturellement dans les régions, où sont situées majoritairement les industries métallurgiques.

1290

Maintenant, je vais vous dresser un petit tableau sur comment perçoit-on l'industrie métallurgique, la situation actuelle du marché du gaz naturel.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 3, troisième paragraphe, fin

1295

On sait que ces pays-là l'utilisent depuis près des années 1950.

LECTURE DU MÉMOIRE

1300

Page 3, cinquième paragraphe, fin

On sait que les industries métallurgiques, c'est très très difficile, lorsque le gaz naturel est interrompu, dû à ce que c'est des fournaies, donc ça peut être des impacts très majeurs sur leur coût et sur la remise en opération.

1305

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 4, fin

1310

Donc maintenant, je vais laisser la parole à Jean-Paul qui va vous faire part de la position de la Table métallurgique quant au projet de port méthanier au Québec.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1315 Merci Michel.

LECTURE DU MÉMOIRE, page 5

Page 5, troisième paragraphe "... réchauffement de la planète"

1320 Michel a mentionné le retour de nombreuses industries l'hiver dernier au Bunker C quand les prix du gaz sont montés à des niveaux astronomiques. Je pense qu'il est bon de rappeler que le Bunker C, les émissions de CO₂ liées à l'utilisation de Bunker C, à énergie équivalente, sont le double de celles du gaz naturel.

1325

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 5, "Le GNL, un choix économique incontournable"

1330 Nous pensons qu'en plus le GNL est un choix économique incontournable. Permettez-moi de dire en passant que le Japon qui ne produit pas une seule molécule de gaz naturel et qui est entièrement alimenté par du gaz naturel liquéfié paie son gaz moins cher que l'entreprise québécoise qui va chercher son gaz dans l'Ouest, alors que le Canada exporte quasiment la moitié de sa production.

1335

1340 Les entreprises consommatrices ont besoin de la construction au plus vite d'une autre source d'approvisionnement en gaz naturel en raison du rétrécissement prévisible de l'offre de l'Ouest canadien pour des motifs géophysiques et de commerce. On sait qu'on parle de nouvelles sources potentielles dans le Grand Nord et dans l'Alaska, mais les dernières nouvelles que j'ai eues dans ce domaine-là suggèrent qu'il serait très difficile de prévoir que ces nouvelles sources d'approvisionnement nous seront disponibles avant 2012.

 Donc d'ici 2012, les entreprises ont le temps de se délocaliser.

1345 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Page 5, avant-dernier paragraphe, fin

1350 C'est le point important pour nous, c'est de sécuriser nos besoins futurs. Une grande majorité d'entreprises que nous représentons au Québec font partie de multinationales. Il est évident que les multinationales, quand elles font des choix de localisation, elles regardent tous ces facteurs, et les facteurs énergétiques sont ceux qu'elles regardent bien souvent en premier dans les industries de la métallurgie.

1355 Donc la sécurité d'approvisionnement est essentielle.

1360 Le GNL devient primordial pour répondre à certains développements prévisibles. On a parlé de l'augmentation de la demande et parmi ceux-ci, on doit mentionner le projet de cogénération de Bécancour qui est déjà en cours et qui consommera à peu près de trente (30) BCF de gaz. Pour vous mettre ça en contexte trente (30) BCF de gaz, c'est à peu près quinze pour cent (15 %) de la consommation du Québec actuellement.

1365 En plus, on sait que l'Ontario s'apprête à faire un virage, éliminer ses centrales au charbon, et on sait qu'il y a déjà en construction à ce moment l'équivalent de deux mille cinq cents mégawatts (2500 MW) d'électricité. Donc deux mille cinq cents mégawatts (2500 MW) électriques, si vous faites le calcul, c'est l'équivalent de cinq (5) Bécancour, et donc cent cinquante (150) BCF de gaz, c'est donc à peu près deux tiers ($\frac{2}{3}$) de la consommation du Québec.

1370 Et bien sûr, ceci ne manquera pas de faire pression sur la demande en provenance de l'Ouest canadien, mettant davantage en péril notre sécurité d'approvisionnement pour le Québec, d'autant plus que c'est le même tuyau ou la même série de tuyaux qui ramène tout ce gaz de l'Ouest jusqu'au Québec.

1375 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Page 6, fin

1380 Et là, il faudrait pas se leurrer et penser que ces projets-là vont nous assurer le gaz naturel dont on a besoin ici. Vous vous rappelez peut-être le projet de gaz de l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse, et le Québec avait de gros espoirs de pouvoir être connecté à ce projet et avoir une source d'approvisionnement supplémentaire. En fait, il s'avère que pour les promoteurs et puis les responsables du coin, il était plus profitable d'envoyer ce gaz à Boston et dans le nord-est des États-Unis qu'au Québec.

1385 Donc avoir un terminal méthanier au Nouveau-Brunswick n'est pas nécessairement un gage de sécurité supplémentaire pour les entreprises québécoises.

LECTURE DU MÉMOIRE

1390 **Page 7, troisième paragraphe milieu "... dans les métropoles"**

1395 Les entreprises que nous représentons sont en Montérégie, sont au Saguenay et bien souvent, elles sont le moteur de leur région. On les retrouve plutôt dans les régions souvent éloignées des grands centres. Dans certains cas, elles sont au cœur du village et, venant de Contrecoeur, je peux vous dire que nous sommes au cœur du village!

LECTURE DU MÉMOIRE

Merci monsieur.

1400

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur pour votre présentation. Je vais laisser mon collègue prendre la parole, monsieur Bernard.

1405

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

Dans votre usage de l'énergie, selon les différentes formes, pétrole, gaz naturel, électricité, quelle est la proportion du gaz dans cette tarte énergétique présentement pour les membres de votre association?

1410

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

J'aurais du mal à vous répondre de façon précise. Mais le gaz naturel peut être utilisé de deux (2) façons: comme combustible et dans ce cas-là, substitut, c'est le Bunker C. Et bien souvent, c'est une question de disponibilité et de prix.

1415

Mais il peut être utilisé aussi comme matière première. C'est notre cas particulier à Métal Canada où nous utilisons le gaz réformé pour réduire le minerai de fer. Je pense que l'industrie chimique utilise également le gaz naturel comme matière première.

1420

Alors vous donner la répartition précise, ce serait très difficile pour moi. Dans le cas de mon entreprise, je peux vous dire que nous consommons jusqu'à vingt (20) BCF par an, cinq (5) pour des raisons combustibles si vous voulez, pour réchauffer les produits métallurgiques pour le processus de transformation et quinze (15) comme matière première dans nos usines de réduction.

1425

Maintenant, ce quinze (15), il est aléatoire, parce que quand les prix du gaz montent trop haut, bien, on réduit l'activité de ces usines.

1430

Michel, je sais pas si tu veux commenter?

PAR M. MICHEL GARIÉPY:

Probablement la question fait rapport à toutes les sources d'énergie de notre industrie.

1435

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

Oui.

1440

PAR M. MICHEL GARIÉPY:

1445 Je pourrais dire, mais pour le gaz naturel, c'est assez diversifié pour les industries métallurgiques. Ça peut probablement être entre sept (7 %) et trente pour cent (30 %) de l'utilisation du gaz naturel dans les sources énergétiques. Il y a des industries métallurgiques où l'aspect électrique est plus important; dans d'autres cas, c'est le gaz naturel qui est plus important. Donc ça varie énormément.

1450 Mais je pourrais vous dire grosso modo, ce serait à peu près, un peu moins que dix pour cent (10 %) jusqu'à trente pour cent (30 %) probablement.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1455 Je pourrais peut-être ajouter aussi, c'est que l'électricité et le gaz naturel sont pas substituables dans nos procédés.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1460 Par dollar de production, l'énergie, ça peut représenter combien? Encore une fois pour les membres.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1465 Pour les membres globalement, encore une fois, j'ai de la difficulté à vous le dire.

Dans notre cas particulier, l'énergie, vous dites?

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1470 Oui.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1475 L'énergie globale ou minimum, c'est quinze pour cent (15 %). On sait que certains de nos membres, ça va jusqu'à soixante (60 %) et quatre-vingts pour cent (80 %), l'énergie électricité et gaz.

PAR LE COMMISSAIRE BERNARD:

1480 OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

1485 Tantôt, j'ai mal compris. Au point de vue substitution, vous avez dit le gaz naturel et
électricité?

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1490 Oui, dans nos procédés, les endroits où nous utilisons le gaz naturel, on peut pas
utiliser l'électricité. Le substitut qu'on peut utiliser parfois, c'est le Bunker C.

L'électricité est plutôt indiquée dans les fours à arc ou des choses comme ça, où il y a
pas de substitution avec le gaz naturel.

1495 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Et par rapport au mazout, est-ce qu'il y a beaucoup de substitution entre les deux (2)
sortes d'énergie?

1500 **PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:**

Bien, partout où le gaz naturel est utilisé à des fins de réchauffe des bouilloires, etc., si
vous êtes équipé correctement, vous pouvez utiliser les deux (2).

1505 Et bon, bien, jusqu'à l'hiver dernier par exemple, quand le gaz naturel est monté à des
prix faramineux, c'est évident que tous les gens qui avaient la possibilité de "switcher", excusez-
moi l'expression, l'ont fait.

PAR LE PRÉSIDENT:

1510 Donc c'est une question de prix. Donc plus le prix du gaz naturel pouvait être
avantageux, bien, plus vos membres seraient susceptibles d'y recourir, c'est dans ce sens-là
qu'ils ont le choix?

1515 **PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:**

C'est une question aussi de volatilité. Il semble que le prix du gaz naturel soit beaucoup
plus volatile que le prix du Bunker.

1520 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors messieurs, nous vous remercions.

PAR M. JEAN-PAUL SCHAACK:

1525

C'est nous qui vous remercions.

PAR M. MICHEL GARIÉPY:

1530

Merci.

CAROLINE MONGEAU

1535

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous allons maintenant inviter madame Caroline Mongeau.

1540

Bonjour madame.

PAR Mme CAROLINE MONGEAU:

1545

Bonjour. Je me présente, moi, je travaille avec des gens qui luttent contre Rabaska et les gens qui luttent contre Cacouna. Alors vous aurez compris que je suis contre les ports méthaniers dans tout le fleuve Saint-Laurent.

1550

Ma rhétorique va avoir trois (3) parties. La première, pour moi, il y a aucune crise énergétique au Québec. La deuxième, c'est que ce gaz-là est pas pour nous, et la troisième, je vais vous parler de l'envers du port méthanier de Cacouna.

1555

Pour moi, il y aucune crise énergétique au Québec. Pour moi, c'est vraiment une pièce montée complète pour nous faire gober le gaz et surtout, pour nous faire gober le gaz des Américains et leurs problèmes, parce que bon, ils ont des besoins énergétiques absolument gargantuesques et sans cesse grandissants et eux sont vraiment face à un problème énorme et ils essaient de nous pelleter ça chez nous pour qu'on accepte leur gaz et leurs ports méthaniers.

1560

Et ils ont des difficultés d'abord d'approvisionnement, parce qu'avant, je dirais, avant la guerre du Golfe et tous ces problèmes-là, bon bien, les bateaux pouvaient venir directement des pays arabes via les États-Unis. Maintenant, c'est plus possible.

1565

Ensuite, par rapport à l'émergence des pays asiatiques aussi, la tarte du gaz, bien, les Américains vont en avoir pas mal moins qu'ils en avaient, ce qui fait pas non plus leur affaire.

1570 Et un autre problème très grave qu'ils ont, c'est qu'ils ont été échaudés avec les ports méthaniers et en ce moment, aux États-Unis, c'est absolument impossible d'en construire sans provoquer un immense tollé dans la population. Et moi, je trouve que ça, ça devrait justement nous mettre, nous ici, la puce à l'oreille comme quoi, nonobstant la création d'emplois, nonobstant les retombées économiques, ils en veulent plus.

1575 Alors quand on imagine qu'on vit dans un monde d'argent, quand même l'argent fonctionne plus, moi, je considère qu'il doit y avoir vraiment un gros problème et un gros dégât avec ça.

Bon, moi, je considère que le gaz chez nous, c'est une proportion je dirais absolument infime de notre consommation, puis je trouve qu'on aurait bien plus d'avantages à complètement le faire disparaître qu'à le faire augmenter.

1580 Puis souvent, j'ai entendu des promoteurs dire ça souvent, bon bien, il n'y a pas de problème, en Europe ils en ont, en France ils en ont, c'est quoi votre problème! Mais la différence, c'est qu'eux, ils ont le gaz, c'est pas par choix. C'est qu'ils ont pas le choix.

1585 Tandis que nous, on habite dans un pays super vaste où justement, on a de l'hydroélectricité en masse, on a l'éolien qu'on peut ajouter à ça, je vois pas pourquoi qu'on irait s'enchaîner au gaz, parce que c'est ça. Eux, ils essaient de s'en libérer, mais ils peuvent pas, puis nous, on irait se mettre les pieds là-dedans alors que je trouve que c'est une erreur complètement monumentale.

1590 Il y a une autre chose aussi que j'ai entendue tout à l'heure à laquelle je voudrais répondre! C'est pas parce qu'on va avoir des ports méthaniers chez nous qu'on va régir le prix du gaz. Ça, il faut s'enlever ça complètement de la tête. Je veux dire, le prix du gaz, c'est lié aux fluctuations mondiales.

1595 Je vais vous donner un exemple très concret! On a des raffineries de pétrole chez nous et c'est pas pour ça qu'on définit le prix du pétrole à la pompe. Alors pour moi, ça a aucun sens, cet argument-là.

1600 Après, à partir du moment où on sait que ce gaz-là, c'est pas pour nous, avant on le disait mais on dirait que personne nous entendait, mais là, bon, monsieur Charest l'a avoué carrément que ce gaz est surtout voué à l'exportation. Alors je vois pas pourquoi on irait, excusez le mot, s'emmerder avec quelque chose qui est vraiment laid, qui est polluant, qui est dommageable pour la santé des gens, parce que, bon, on le voit très bien, l'asthme chez les enfants, c'est de pire en pire. En plus, c'est dangereux, il faut pas se le cacher, c'est des bombes flottantes. Ça détruit la faune et la flore.

1605 Alors on va accepter un truc avec toutes ces affaires-là chez nous alors que c'est pas pour nous. Alors vraiment, moi, je vous suis vraiment plus.

1610 Bon, ensuite, il y a quelque chose aussi d'assez grave à laisser ouvrir une porte comme ça parce que moi, je me dis, à partir du moment où on va accepter de nos voisins leurs matières premières, ils vont aller jusqu'où? Ça va être les poubelles après? Je trouve que c'est ouvrir la porte à beaucoup d'ingérence et à mon sens, beaucoup trop.

1615 Puis d'ailleurs, en parlant de poubelles, ça a déjà commencé, parce que si je me réfère aux fameux incinérateurs qui doivent être construits en Gaspésie, c'est pour brûler des matières qui viennent pas de chez nous. Ce serait déjà des matières toxiques qui viendraient des États-Unis et de l'Ontario, puis eux veulent pas les brûler chez eux. Alors vous voyez! Je trouve qu'on est vraiment dans un contexte où il faut être extrêmement prudent pour pas se laisser envahir puis bien comprendre que toute cette espèce de recherche de plus et de plus, en fait, 1620 nous, on n'en a pas besoin de ça. C'est mon idée personnelle à moi.

Il faut pas oublier aussi que, bon, les gens qui construisent des ports méthaniers, ceux qui construisent les méthaniers, et ceux qui font la prospection, ils font du travail d'équipe. Alors si on ouvre la porte à un port méthanier, on ouvre la porte aussi à la prospection dans le 1625 fleuve. Ça, j'en suis convaincue que s'il y a un port méthanier qui se fait ici au Québec, c'est sûr que la prospection va aller avec.

L'envers du port méthanier de Cacouna! Moi, je trouve qu'ici au Bas-Saint-Laurent, pour y venir régulièrement en touriste, vous avez développé une économie durable, le tourisme 1630 notamment, et moi, je considère qu'il va y avoir un boum économique lors de la construction, mais après, je pense que toute cette région-là, puis je parle pas juste de Cacouna, parce que ça va faire tache d'encre, c'est officiel.

1635 Il y a des gens qui vont quitter leur maison, les nouveaux arrivants, il y a plus personne qui va vouloir venir s'installer près d'un port méthanier, ça, c'est certain, puis le tourisme, bien, c'est sûr qu'il va y avoir des impacts, ça se peut pas. J'ai peur que, bien, Cacouna, pour moi, va devenir vraiment une ville fantôme mais même, il va y avoir des impacts assez larges.

1640 Moi, je considère qu'on peut pas avoir à la fois le beurre et l'argent du beurre et moi, je considère que l'énergie lourde et le tourisme, ça va pas du tout ensemble. Je suis pas contre l'énergie, mais l'énergie à grandeur humaine et surtout selon nos besoins.

1645 Moi, comme conseil, ce que j'aurais à vous donner comme conseil, moi, je demanderais une étude vraiment sérieuse sur les réels besoins du gaz au Québec, parce qu'en fait, on nous en a pas donné. Et puis moi, bien évidemment, je dis non à tous ces projets-là. Voilà.

PAR LE PRÉSIDENT:

1650 Madame, nous vous remercions pour votre témoignage.

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1655 Je suis pas sûr de vous avoir bien suivie, madame Mongeau, sur le lien entre les ports méthaniers puis la prospection.

PAR Mme CAROLINE MONGEAU:

1660 Bien, c'est parce qu'à partir du moment où on va accepter le gaz, moi, je considère qu'on ouvre la porte vraiment à tout ce qui est relié à l'industrie du gaz. Est-ce que vous comprenez ce que je veux dire?

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1665 C'est votre sentiment personnel?

PAR Mme CAROLINE MONGEAU:

1670 Exactement.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

D'accord, merci.

1675 **PAR Mme CAROLINE MONGEAU:**

D'ailleurs j'ai pas mis de chiffres non plus. C'était vraiment, en fait, c'est un cri du cœur que je vous fais, là. Il y a pas de chiffres avec ça.

1680 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

PAR Mme CAROLINE MONGEAU:

1685 Merci.

1690

1695

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

PAR LE PRÉSIDENT:

1700

Nous allons maintenant inviter monsieur Gilbert Delage de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, même si on a écrit Municipalité des Sept-Douleurs!

PAR M. GILBERT DELAGE:

1705

Pour vous rassurer, je peux vous dire que nous sommes en démarche pour modifier le nom de la municipalité!

PAR LE PRÉSIDENT:

1710

Très bien. Allez-y.

PAR M. GILBERT DELAGE:

1715

Messieurs les Commissaires, je ne lirai pas le mémoire, puisque je présume, par les questions que vous posez aux autres intervenants, vous avez déjà lu le mémoire, et je voudrais par contre insister sur certains points de ce mémoire-là pour effectivement laisser une trace peut-être un peu plus profonde.

1720

Je peux vous dire d'emblée aussi que j'ai lu, j'ai pris connaissance des mémoires déposés à la Commission par la CPCIV qui est la corporation des propriétaires à l'île Verte pour sa préservation, le comité de santé, monsieur Bruno Vincent, Denis Cusson et Gérald Dionne sur le pont de glace, et je peux vous dire que je suis assez satisfait, je dirais, du ton sobre et sérieux que tous ces gens-là qui sont en arrière de ces mémoires-là qu'ils se sont donné, puisque le débat à l'île Verte s'est fait aussi avec beaucoup d'émotion, puisqu'on se sentait, je dirais, pleinement visé et que c'était tellement incompatible avec le schéma de développement que nous-mêmes on s'est donné, qu'il fallait aussi canaliser cette énergie-là dans une démarche effectivement critique mais fondée sur toutes sortes de critères, je pense, rationnels, et je pense que c'est ce qui a été fait.

1725

1730

Alors dans ce sens, je peux vous dire que je suis en accord avec le contenu de ces mémoires-là qui bonifient à certains égards celui de la Municipalité. Et je peux vous dire aussi que ces mémoires-là reflètent une opinion largement partagée par notre population.

1735

La position de la Municipalité, dans le mémoire que je vous ai expédié, est la position de son conseil municipal qui a adopté à l'unanimité effectivement son adoption pour présentation à la Commission.

1740 Avant d'entrer dans le détail peut-être des inquiétudes que la Municipalité a et sa population, sur le projet méthanier, je peux vous dire que si dans certaines municipalités, l'impact des retombées économiques peut sembler compenser les inconvénients environnementaux dus à la présence du port méthanier, chez nous, l'existence même du projet apparaît à première vue en complète contradiction avec les valeurs du modèle de développement dans lequel nous nous sommes investis depuis près de vingt (20) ans.

1745 Quand je dis qu'on s'est investi depuis près de vingt (20) ans, c'est qu'on s'est engagé sur le chemin de la protection et de la mise en valeur de l'environnement remarquable qui entoure l'île, en se dotant collectivement d'outils de gestion, de paysages et de plans d'intégration architecturale.

1750 Notre réglementation est beaucoup plus sévère qu'ailleurs autour de nous, puisque ce qu'on a à protéger est plus grand aussi selon nous et où la conscience, je dirais, de ce qu'on a est peut-être plus grande, puisque la majorité de notre population vient de l'extérieur et a choisi l'île pour ce qu'elle est, pour ses caractéristiques. Alors ce qu'on cherche à protéger, c'est ces mêmes caractéristiques là qui nous ont fait venir à l'île.

1755 Donc c'est pas un débat philosophique qu'on fait, c'est vraiment, je dirais, les valeurs profondes qui nous amènent là et qui font que notre population est relativement homogène aussi quant à sa pensée sur le projet.

1760 D'ailleurs, je peux vous dire qu'au dernier conseil municipal, nous avons adopté à l'unanimité aussi un projet de présenter la candidature de l'île au statut de paysage humanisé qui est un statut prévu aux lois du ministère des Affaires culturelles pour effectivement non pas faire de l'île un parc ou une réserve, mais bien ce qu'ils appellent un paysage humanisé qui confère, je dirais, aux détenteurs du statut la possibilité de signer une convention avec le gouvernement sur un horizon de vingt-vingt-cinq (20-25) ans et discuter avec tous les ministères concernés pour s'assurer que la projection qu'on fait de notre lieu, en termes
1765 d'aménagement et de protection, se concrétise par toutes sortes d'ententes multisectorielles avec les différents ministères gouvernementaux.

1770 Alors on est actuellement en processus pour devenir un candidat à ce statut-là. Et les démarches préliminaires qu'on a faites avec les ministères et avec les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales qui sont responsables de ces dossiers-là nous disent qu'on a effectivement à peu près toutes les caractéristiques pour, je dirais, obtenir ce statut-là.

1775 Alors une fois ça dit, je voudrais insister maintenant sur peut-être les inconvénients qui sont perçus au travers le projet méthanier, inconvénients qui touchent dans le fond la qualité de l'air, le bruit, la lumière, la faune, particulièrement au niveau des bélugas et la sécurité publique.

Alors essentiellement au niveau de la qualité de l'air, bien, je pense que la région, de façon générale, et l'île en particulier, est dans une situation exceptionnelle au Québec, et on a

1780 l'intention de chercher à maintenir cette qualité de l'air qu'on a. Et compte tenu de l'ampleur du projet qu'il y a ici, et on nous dit qu'en termes de CO₂, c'est équivalent de trois cent mille (300 000) voitures, mais concentrées dans un lieu très précis, c'est quand même énormément de pollution pour nous.

1785 Concernant les autres produits toxiques aussi, je pense qu'on parle d'à peu près trois cent dix-huit tonnes (318 t) de toutes sortes de produits année, je pense que si on répartit ça par jour, ça nous fait presque une tonne (1 t) de produits toxiques par jour dans je dirais très concentrés dans un lieu. Je pense qu'on est inquiet sur cet aspect-là.

1790 Et d'ailleurs, en tout cas je me demande s'il y aurait pas moyen de trouver d'autres technologies pour réchauffer ce que cette pollution vient essentiellement pour réchauffer le gaz naturel par, je dirais, des moyens thermiques conventionnels, s'il y aurait pas moyen de trouver d'autres technologies moins polluantes pour arriver aux même résultats. Il existe sûrement d'autres technologies, que ce soit en utilisant l'eau de mer ou autre chose.

1795 Mais au moins sur l'aspect pollution, qui a un effet récurrent et constant, on comprend que c'est un projet qui peut durer près de quarante (40) ans, ça va teinter, je dirais, la qualité de l'air du milieu régional c'est certain.

1800 Et là-dessus, je vous demanderais peut-être d'être aussi à l'écoute de la Régie régionale qui a sûrement des recommandations qu'ils ont faites sur la qualité de l'air et des effets sur la santé qu'il peut y avoir, et donc d'insister pour trouver une technologie moins polluante pour effectivement trouver une façon de rendre le gaz naturel liquéfié à l'état gazeux, mais sans passer par la filière thermique, si vous voulez.

1805 Pour ce qui est des bruits, je pense qu'il y a eu assez de gens qui en ont parlé, à savoir que le modèle utilisé était mal nourri. On s'attaque pas au modèle de simulation mais bien aux données qu'on y met. Et dans ce sens-là, je pense qu'il y a un problème au niveau de la dispersion des bruits, qui correspond pas à la réalité observée.

1810 Les données concernant, exemple, les bruits de fond de l'île Verte! Il y a plus de saisons dans l'année que de jours où ils ont pris des mesures à l'île, alors ils peuvent certainement pas extrapoler de bruit de fond à l'année longue à l'île avec trois-quatre (3-4) jours d'observation, on n'a pas besoin d'élaborer là-dessus, il y a une évidence. Et particulièrement

1815 lorsque les saisons ont des bruits très différents et des répercussions très différentes aussi.

Alors je pense que monsieur Bruno Vincent a insisté sur l'aspect saisonnier, ça l'a un impact important dans cette diffusion-là de bruit.

1820 Et d'ailleurs, je vais présumer que le promoteur va faire ses corrections et effectivement constater qu'il y a des impacts sur l'île Verte, à ce moment-là on va travailler véritablement à la

vraie chose, à savoir, essayer de diminuer à la source l'origine du bruit et non pas tout simplement l'endurer.

1825 Et je pense que là-dedans, il y a des technologies conventionnelles qui sont capables, surtout si les équipements bruyants, pompes, compresseurs ou autres sont confinés dans des bâtiments, on peut, je dirais, modifier les plans et devis des mêmes bâtiments pour les rendre, je dirais, pour qu'il y ait aucun son qui puisse sortir de ces bâtiments-là. C'est des technologies simples, mais probablement un peu plus coûteuses qu'un bâtiment conventionnel, et c'est là
1830 que le promoteur, s'il est sérieux, devra, je dirais, modifier ses plans pour ne pas émettre de bruit.

L'autre chose aussi qui me fatiguait beaucoup dans toutes les études qu'on avait sur le bruit, c'est qu'on fait une présomption, à savoir qu'un décibel (1 dB) de bruit de moteur continu
1835 égale un décibel (1 dB) de chant d'oiseau ou de bruit de vague. Parce qu'on dit, on prend une mesure de bruit au nord, pas au nord, mais à l'ouest de l'île Verte, et on la compare avec un bruit de fond qu'il y a ailleurs, puis on dit, bien finalement, le bruit de fond est à peu près similaire, pour le peu d'observations qu'ils avaient, mais qu'est-ce qu'il y avait comme bruit qu'ils ont pris à l'île? C'était tu les vagues, c'était tu le vent? On sait pas.

1840 C'est pas du tout pareil, c'est pas un bruit continu. Alors dans ce sens-là, je pense que si on est sérieux pour mesurer les bruits, on va, non pas seulement les mesurer en décibels, mais qualifier le bruit qu'on va entendre, et surtout la continuité du bruit. Un acouphène, je dirais permanent, c'est une chose, mais un chant d'oiseau occasionnel, c'est une autre chose.
1845 Et le modèle de simulation, évidemment, s'embarrasse pas de ces petits détails là, il mesure ça en décibels.

Au niveau de la lumière, là aussi je pense qu'on est inquiet, puisque nous avons à l'île une nuit noire et ce qui nous permet de voir effectivement les champs d'étoiles que beaucoup
1850 de Montréalais nous envient, et c'est pour ça d'ailleurs que notre clientèle principale vient de Montréal. C'est qu'on trouve à l'île ce qu'ils n'ont pas à Montréal, et on pense qu'il y a moyen effectivement de diminuer, probablement avec un investissement un peu plus grand, l'effet, je dirais, lumineux de toutes sortes de façons. Et c'est là qu'il faut s'asseoir avec le promoteur pour éliminer ces sources dans le fond de pollution et non pas seulement les endurer.

1855 Au niveau disons de la faune, je pense qu'on a parlé beaucoup des bélugas, et je vais laisser les autres mémoires et personnes épiloguer peut-être un peu plus là-dessus.

Au niveau de la sécurité publique! On est effectivement, toutes les municipalités du
1860 Québec sont interpellées par des plans de mesures de sécurité pour faire l'hypothèse du sinistre le plus grave qui peut arriver dans la municipalité et après ça, se doter de plans, d'équipements et de toutes sortes de moyens pour effectivement être capable de faire face à cet événement-là.

1865 Jusqu'à maintenant, le pire événement qui pouvait arriver à l'île, c'est un feu de forêt ou un tremblement de terre, mais là, à ce moment-là, on serait pas le seul à le subir, donc on comprend qu'il y aurait un paquet de monde, on peut pas faire grand-chose contre un tremblement de terre. Par contre, au niveau des feux de forêt, il y a possibilité, mais ce qui pourrait exiger chez nous certaines évacuations et autres.

1870 Dans le cas, je dirais, avec la venue du projet du port méthanier, compte tenu du fait aussi que le bateau transporte, comme on a vu, sa zone de danger, que la zone choisie est la route sud, en tout cas jusqu'à nouvel ordre, c'est l'information qu'on avait, et que s'il y avait effectivement un événement qui arrivait, ça veut dire qu'il sortirait de sa route. Sinon, il s'échouerait pas. Alors s'il s'échoue, ça veut dire qu'il est hors de la route prévue et naturellement, compte tenu des vents dominants et du mouvement des glaces, c'est sur l'île Verte qu'il risquerait de se trouver plus qu'ailleurs.

1875 Et on a aussi dit qu'une fois qu'il y avait une fuite, je dirais, de GNL au niveau mettons du bateau ou ailleurs, il se créerait un nuage de gaz qui, lui, va circuler, qui ne reste pas sur place et qui peut atteindre, je dirais, près d'un kilomètre (1 km), selon des modèles théoriques, donc au réel, peut s'étendre un peu plus long qu'un kilomètre (1 km), mais avant de devenir inflammable et dans ce sens-là, nous sommes dans la zone de danger.

1880 Et on a aussi dit qu'une fois qu'il y avait une fuite, je dirais, de GNL au niveau mettons du bateau ou ailleurs, il se créerait un nuage de gaz qui, lui, va circuler, qui ne reste pas sur place et qui peut atteindre, je dirais, près d'un kilomètre (1 km), selon des modèles théoriques, donc au réel, peut s'étendre un peu plus long qu'un kilomètre (1 km), mais avant de devenir inflammable et dans ce sens-là, nous sommes dans la zone de danger.

1885 Et la Municipalité, avec son budget de deux cent mille dollars (200 000 \$), avec une population qui est limitée quant à sa capacité, je dirais, d'intervention, limitée par l'âge des gens, par la capacité aussi de, je dirais, de réagir en cas de sinistre est pas du tout la même, nous n'avons pas de service de pompiers, nous ne pouvons évacuer l'île quel que soit l'événement qui peut arriver avec, je dirais, le moins un nombre à évacuer important.

1890 Effectivement en hiver, nous sommes quarante (40) personnes, en été, souvent, on est jusqu'à cinq cents (500) personnes à l'île. Et on a vraiment aucun plan et moyen pour évacuer ces gens-là en cas de sinistre, aussi important que celui qui puisse arriver.

1895 Alors dans ce sens-là, je pense que si le projet doit se réaliser, je pense que la Commission devrait faire des recommandations en tout cas fortes et formelles pour que le cas de l'île Verte soit considéré comme un cas à résoudre avant l'adoption du projet et non pas après-coup en disant, c'est leur responsabilité, qu'ils se débrouillent!

1900 Parce que la loi dit que c'est aux municipalités à faire face, je dirais, aux dangers potentiels, mais là, le danger n'existe pas, celui-là en tout cas.

1905 Si effectivement on approuve le projet, je pense qu'il faut qu'il y ait compensation, puis quand je dis compensation, c'est pas seulement en argent, mais au fait qu'on va avoir besoin de moyens, et les moyens, c'est des moyens humains, des moyens matériels et aussi un mode d'organisation qui fait qu'on est parmi les premiers prévenus lors d'incidents, avant que ça devienne un accident.

1910

Souvent ces choses-là, lorsque, je sais pas, moi, le méthanier serait en risque d'accident, je pense qu'il faut déjà déclencher un premier niveau d'alarme, etc., etc. Et l'île doit être dans ce circuit-là au premier rang et être consultée, parce que comme je disais tantôt, selon les saisons, les solutions sont totalement différentes.

1915

On peut pas retenir des solutions générales, et jusqu'à maintenant, chaque fois que les comités ont regardé, je dirais, de la main gauche, la problématique de l'île Verte, à chaque fois les solutions étaient de très belles solutions ailleurs, mais impossibles à matérialiser, et surtout non conformes aux saisons qu'on a et aux conditions de transport qu'on a et de communication.

1920

Alors donc en guise je dirais de conclusion! En un mot, comme je disais, le projet inquiète beaucoup, et pour toutes les raisons évoquées dans le mémoire et les réponses que nous n'avons pas encore reçues à nos questions, les citoyens de l'île Verte, je dirais, et le conseil municipal ne peuvent être en accord avec un tel projet tel qu'il nous est présenté.

1925

Par contre, j'insiste pour dire que si le projet devait se réaliser, la situation exceptionnelle de l'île devrait faire l'objet d'actions et de recommandations du BAPE pour amener le promoteur à s'asseoir avec la Municipalité et de façon spécifique, pour effectivement premièrement atténuer sinon éliminer beaucoup les impacts négatifs auxquels on s'attend, entre autres au niveau du bruit et de d'autres choses. Et quand je dis s'asseoir avec nous, c'est pas pour en parler, mais c'est pour résoudre, à savoir résoudre le problème à la source, c'est-à-dire au niveau de l'émetteur de bruit par des investissements, par toutes sortes de choses.

1930

1935

Au niveau du bateau, c'est un peu le problème que j'avais, pour éliminer autant le bruit du bateau que d'éloigner le risque je dirais d'incident et d'accident, ce serait d'utiliser probablement la route nord de préférence à la route sud. Et c'est un peu ça qu'on souhaite. Et tantôt, vous avez dit que le promoteur était sur cette voie-là, alors je pense que ça serait important que de l'encourager dans ce sens-là, puis ça résoudrait plusieurs des dangers potentiels qu'on perçoit.

1940

Et quant aux dédommagements financiers pour les nuisances qu'on va de toute façon subir, qu'elles soient petites, moyennes ou fortes, il y avait un dédommagement qui était prévu dans l'entente qui a été signée antérieurement. Hier à l'Assemblée nationale, j'ai pu discuter avec les gens concernés de faire avancer effectivement la discussion sur une compensation à verser à la Municipalité. Et là-dessus, je peux vous dire que, sans avoir d'entente signée, il y a eu des développements significatifs qui ont été faits qui m'amènent en tout cas à dire que cet aspect-là a quand même avancé.

1945

1950

Et le troisième aspect, c'est concernant les modifications aux mesures de sécurité publique que la Municipalité devrait prendre advenant ce nouveau danger dans sa cour. Effectivement que les ressources additionnelles nécessaires à ça puis les ressources additionnelles tantôt je disais financières, humaines et matérielles, puissent être effectivement amenées à la municipalité, parce qu'avec un budget de deux cent mille (200 000 \$) pour tous

les besoins, c'est impossible pour nous d'être véritablement protégés ou d'avoir un plan qui a le moindre impact sur notre population, tout dépendamment de la région aussi, qui inclut l'évacuation comme la protection.

1955 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci monsieur Delage pour votre présentation.

1960

Monsieur Haemmerli.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1965 De ce que vous venez de nous dire en conclusion, monsieur Delage, vous avez utilisé un vocabulaire très prudent pour nous parler des mesures de compensation.

PAR M. GILBERT DELAGE:

1970 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

1975 Donc à moins que vous ne désiriez en faire état de façon plus avant, je ne vous demanderai pas d'élaborer par rapport à la proposition qui avait été discutée en première partie. Par contre, la Commission désirerait savoir qu'est-ce que vous en feriez?

Si le projet était autorisé et si cette entente-là aboutissait, quelles seraient les intentions de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs à l'égard de l'utilisation de ces montants?

1980

PAR M. GILBERT DELAGE:

1985 Je dirais que l'intention serait du même ordre que les autres municipalités qui aussi reçoivent certains dédommagements, comme autant la MRC. Il y en avait de prévus pour les Malécites, il y en avait de prévus pour le village de Cacouna qui est maintenant fusionné, donc c'est à même.

1990 Mais compte tenu des valeurs qu'il y a dans notre municipalité, vous pouvez être certain que ces sommes-là vont être utilisées pour la protection de l'île aussi, puisqu'on en a besoin de toutes sortes de façons, et aussi pour des mesures de sécurité complémentaires. On a toujours des quotes-parts à payer au niveau de ces mesures-là, mais qui seraient pas suffisantes.

Je voudrais pas que ces sommes-là soient considérées comme étant l'argent nécessaire pour augmenter nos mesures de sécurité suite à la venue du projet.

1995

C'est comme dans les autres municipalités, c'est pour dédommager l'impact sur la population, du fait qu'ils vont avoir à subir un niveau de bruit, un niveau de lumière qu'on va chercher à minimiser bien sûr si le projet devait se réaliser. Mais c'est un autre ordre de grandeur de besoin qui est concerné.

2000

Tantôt, je parlais du paysage humanisé. C'est un statut qui règle pas tous les problèmes, loin de là, mais c'est sûr qu'avec ces sommes-là, on va être capable de payer au moins notre quote-part pour sauver nos bâtiments secondaires qui ont une valeur historique, pour faire un musée de l'estuaire pour expliquer effectivement – parce que l'île est située de façon géographique dans un endroit exceptionnel, et on veut effectivement faire valoir et développer cet aspect-là et non pas faire venir des projets industriels dans notre cour.

2005

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Vous nous avez dit aussi, puis ça, ça a pas rapport avec le projet, mais vous avez piqué ma curiosité, que vous étiez en démarche pour changer de nom?

2010

PAR M. GILBERT DELAGE:

Oui.

2015

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

Ce serait pour quoi?

2020

PAR M. GILBERT DELAGE:

Idéalement pour l'Île-Verte, puisque tout le monde identifie l'île Verte comme étant l'Île-Verte puis là oups, on dit, bien non, c'est vrai, pas L'Isle-Verte sur le continent. C'est un continent qui s'appelle L'Isle-Verte c'est un peu spécial.

2025

D'ailleurs la municipalité de L'Isle-Verte s'appelait Saint-Jean-Baptiste-de-L'Isle-Verte. Ça avait un sens à ce moment-là, c'était la Municipalité Saint-Jean-Baptiste en face de l'île Verte.

2030

Mais une fois qu'ils ont enlevé Saint-Jean-Baptiste dans leur nom, là, il y a confusion totale depuis ce temps-là.

Pour ce qui est de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, j'ai pas besoin de vous expliquer pourquoi on a le goût de changer de nom!

2035

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2040 Vous avez deux (2) préoccupations, en tout cas on peut diviser le projet en deux (2) composantes; vous nous avez parlé de vos préoccupations par rapport à la route des navires. Effectivement, on a reçu un document du promoteur qui dit que normalement, quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) du trafic devrait se faire en passant au nord de l'île Rouge. Donc vous nous avez fait comprendre que c'était de nature à vous rassurer?

PAR M. GILBERT DELAGE:

2045 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2050 Pour ce qui est du terminal et du bruit, avez-vous quelque chose en tête, avez-vous des solutions ou des éléments?

PAR M. GILBERT DELAGE:

2055 Bien, tantôt je disais, un, il faut voir l'origine des bruits. Le bateau qui va être à quai, parce que plusieurs informations qui nous sont inconnues, est-ce que ça veut dire que les moteurs vont "runner" durant toute sa présence, parce qu'il va falloir qu'il s'éclaire? Il doit être autosuffisant, j'imagine, en énergie. Et il va s'éclairer, il va donc y avoir des génératrices, tout ça, pour fonctionner en continuité.

2060 Donc il faudrait voir à ce niveau-là de quelle façon on peut diminuer ce bruit-là ambiant.

2065 Au niveau du pompage du GNL, ça se fait, d'après ce qu'on m'a dit, par je dirais des pompes qui vont être dans un bâtiment, mais on me dit pas si le bâtiment va être ultra étanche aux sons. Parce que ça peut quand même émettre des sons. Et ça, je disais tantôt qu'il y a des technologies connues, mais probablement qu'elles sont un peu plus chères que le coût de revient le plus bas pour un bâtiment qui va regrouper des appareils comme ça.

2070 Alors c'est là que le promoteur doit, je pense, investir plus pour couper à la source tout bruit.

2075 Après ça, bien, c'est au niveau de l'usine, je pense, de l'usine thermique, au niveau des cheminées puis tout ça. C'est pas des choses habituellement qui sont silencieuses, même si c'est rare qu'on entend le bruit lorsqu'on voit une cheminée, mais souvent, ça peut avoir un effet bruit significatif. Là aussi de voir s'il y a des technologies pour atténuer ça.

Et compte tenu de la pollution de l'air, tantôt je disais, s'il y avait d'autres moyens techniques qu'une usine thermique pour réchauffer le gaz naturel liquéfié, peut-être qu'il y aurait

2080 un effet de pollution moins grand. C'est certain qu'il y aurait peut-être un réchauffement de
l'eau rejetée dans un environnement immédiat. Il y a aucun moyen qui semble ne pas avoir
d'effet, je dirais négatif, mais il s'agirait de trouver celui qui a le moins d'effet à tout le moins sur
les êtres humains. Et dans ce sens-là, probablement que la qualité de l'air l'emporte peut-être
sur la qualité de l'eau, mais ça, c'est mon point de vue personnel, il n'engage pas ni la
Municipalité ni autre.

2085 Je vous parle, je dirais que c'est la première fois qu'on me pose cette question-là.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2090 Quelle est actuellement l'expérience que vous avez des bruits des activités au port, à la
pointe du Bout-d'en-Haut, selon les conditions?

PAR M. GILBERT DELAGE:

2095 Moi, j'habite près du phare à quinze kilomètres (15 km), et une forêt qui coupe quatre-
vingts pour cent (80 %) sous forme de dôme, ce qui fait que je suis comme coupé de cet
aspect-là.

2100 Au niveau du bruit que je peux entendre, lorsqu'on cite les gens qui entendent le souffle
des baleines, ça, c'est quelque chose que j'entends fréquemment. J'habite à peu près à mille
pieds (1000 pi) du bord de mer sur une falaise, et le cacassement des bécasseaux, c'est
comme s'ils étaient dans ma cour en avant de moi. C'est vraiment incroyable ce qui se passe
là.

2105 J'entends aussi les navires. À un moment donné il y a pas de bruit de fond comme je
disais tantôt à l'île, et ce qui fait qu'on entend tous les bruits qui sont générés, mais il y a rien de
continu, et à un moment donné on entend un bruit sourd, on dit qu'est-ce qui se passe, qu'est-
ce que c'est ça! Puis on regarde à l'horizon, puis dans le chenal nord, on entend un bateau
passer. On les entend pas tous passer, puis c'est pas tous les jours, mais ça arrive
2110 fréquemment qu'on les entend.

Alors au niveau je dirais de la diffusion et la dispersion des bruits, c'est évident que c'est
pas, je dirais, le bruit ne se disperse pas de façon proportionnelle à la distance qui est là, c'est
pas vrai.

2115 C'est les observations, comme je vous dis, puis les gens, en tout cas, moi, quand je suis
venu à l'île, les premières fois, on sait pas ce qui se passe dans le fond, ce qui fait qu'on est si
marqué par, je dirais, le lieu. Parce que quand on décompose notre vision, qu'on met l'émotion
de côté puis qu'on dit, dans le fond, qu'est-ce qu'il y a de différent ici qui fait ce qui nous attire,
2120 et je dirais que l'effet qui est le plus grand, c'est le fait de ne pas avoir de bruit de fond et qui fait
que les gens sont comme un peu perdus.

2125 L'oreille est habituée d'entendre un bruit de fond et elle ne l'entend plus, ce qui fait que tous les bruits sont comme perceptibles. C'est sûr que le paysage est magnifique, extraordinaire, puis tout ça, mais ce phénomène-là, je pense, concourt à se sentir ailleurs, ailleurs je dirais que dans le temps couru.

Alors ça l'a un effet psychologique très significatif et reposant.

PAR LE COMMISSAIRE HAEMMERLI:

2130 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2135 Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

PAR M. GILBERT DELAGE:

2140 Merci.

JEAN-GUY ALLARD

2145 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter monsieur Jean-Guy Allard pour une courte présentation.

Monsieur Allard bonjour.

2150 **PAR M. JEAN-GUY ALLARD:**

2155 Bonjour. Alors monsieur le Président, messieurs les Commissaires et le personnel de la Commission!

En tout premier lieu, j'aimerais vous mentionner que j'ai confiance au BAPE pour sa neutralité et ses recommandations. Mais malheureusement, pas dans notre gouvernement, suite aux déclarations de notre premier ministre et du ministre Béchard.

2160 En plus, ce même gouvernement qui ne cesse de bafouer nos lois et les recommandations du BAPE.

Exemple, le Mont-Orford, la route 25 à Montréal, les droits des propriétaires près des sentiers de motoneige, etc.

2165 J'ai suivi le projet d'Énergie Cacouna et j'ai participé en mai à deux (2) jours d'audience et à mon avis, le promoteur n'a pas répondu précisément aux questions posées. Exemple dans les domaines de la santé, la pollution, la sécurité maritime, la sécurité de la population, les inconvénients des résidents concernant le bruit, l'eau potable des puits, les dérangements durant la période des travaux et aussi pendant la période d'exploitation.

2170 Une zone d'exclusion plus grande pour la population devrait être envisagée, aucune mention à ce sujet.

2175 J'ai eu l'occasion de voir des ports méthaniers en France et aux États-Unis, et les nouveaux critères pour les nouvelles constructions sont beaucoup plus sévères. Au Canada et au Québec, à mon avis, ces critères sont du passé. Exemple, lors d'une réunion en mai, j'ai posé une question toute simple sur la sécurité. Le promoteur, exemple, le promoteur peut-il nous garantir qu'un accident majeur ne se produira jamais dans les premières années d'exploitation?

2180 Comme réponse, j'ai vu apparaître à l'écran que ce genre d'accident arrive seulement une fois à tous les mille (1000), dix mille (10 000), cent mille (100 000), dix millions (10 M) d'années. La vraie réponse aurait dû être: tout peut arriver, surtout lorsque le gaz naturel est en cause!

2185 Comment voulez-vous, monsieur le Président, que la population puisse vivre en santé et en tranquillité en étant à proximité d'un port méthanier, alors que le stress, l'anxiété, la peur, les bruits, la pollution feront partie de leur quotidien?

2190 Je suis pour le développement, je suis un homme d'affaires qui demeure à Beaumont et je suis natif de Lévis et j'œuvre dans le domaine des affaires à Lévis. Mais ce type de projet devrait toujours être situé dans une zone éloignée de toute population ou au large, "offshore", et surtout pas le long de notre magnifique fleuve Saint-Laurent unique au monde.

2195 Un pays ou une province qui se respecte exige ces critères, monsieur le Président.

Je vous remercie de l'opportunité.

PAR LE PRÉSIDENT:

2200 Merci monsieur Allard pour votre présentation.

Alors c'était notre dernière présentation de l'après-midi. Alors nous allons faire une pause pour le souper et nous allons ensuite reprendre à dix-neuf heures (19 h).

2205 Alors au plaisir de vous voir dans environ trois (3) heures!

2210

SÉANCE AJOURNÉE AU 15 JUIN 2006 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

2215

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2220

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.